

VOL DE FAMILIARISATION EN PLANEUR ET EN AVION LÉGER

Références : A. OR (Cadets) art 2.33 (1)
 B. A-CR-CCP-242
 C. Mission de vol publiée annuellement pour les opérations de planeur du printemps et de l'automne

1. Au nom du cmdt de l'URSC Est, l'Officier Supérieur d'État-Major des Opérations Aériennes Cadets (OSEM Ops Air) coordonne et supervise en entier le programme de vol de familiarisation (famil) en planeur et en avion motorisé pour les cadets de l'aviation de la région de l'Est selon les références ci-haut mentionnées.

2. Un vol en planeur est normalement une expérience très positive, spécialement pour les jeunes cadets. Mais cette expérience positive peut être diminuée si le cadet n'est pas adéquatement occupé pendant qu'il attend pour son vol. Par conséquent, des activités additionnelles portant sur l'entraînement et/ou la récréation doivent être développées afin d'occuper les cadets pendant leur attente (voir annexe C).

3. **Les commandants d'escadrons sont responsables de l'organisation et de la planification des activités pour leurs cadets.** Ils ne doivent pas compter sur le personnel du site car ceux-ci sont nécessaires à l'opération de vol. Par contre, lors de la planification de leurs journées de vol, les commandants sont invités à communiquer avec le coordonnateur de leur site de vol afin de discuter des activités possibles et des installations disponibles sur chacun des sites.

FAMILIARIZATION FLYING IN GLIDERS AND POWER AIRCRAFT

Reference: A. QR (Cadets) art 2.33 (1)
 B. A-CR-CCP-242
 C. Flying Task published yearly for Spring and Fall Gliding Operations

1. On behalf of the RCSU Eastern CO, the Senior Staff Officer Air Operations (SSO Air Ops) is responsible for the coordination and supervision of the entire Air Cadet Familiarization (famil) flying programme in gliders and powered aircraft, in accordance with the above references.

2. A glider flight is normally a very positive experience, particularly for the younger cadets. However, this positive experience is diminished if the cadet is not adequately occupied while awaiting his turn in the glider. Therefore, additional training and/or recreational activities should be developed in order to occupy the cadets while they are awaiting their turn (see Annex C).

3. **Squadron Commanding Officers are responsible for the organization and planning of these activities.** CO's have to understand that the site personnel will not be available for these activities since they are necessary for the flying operations. On the other hand, while planning for the gliding day, CO's are invited to communicate with their site coordinator in order to discuss the possible and or available facilities at each applicable gliding site.

PARTIE 1 - VOL DE FAMILIARISATION EN PLANEUR

4. Le personnel participant au programme de vol de famil en planeur sera le suivant :

- a. Cadets : les cadets de l'aviation de la région de l'Est. La priorité sera donnée aux cadets de 1^{re} et 2^e année;
- b. Pilote de planeur : les cadets, officiers CIC et instructeurs civils possédant une licence de planeur (voir annexe B). Pour les officiers CIC et les instructeurs civils, la permission de l'OSEM Ops Air est requise;
- c. Instructeur de pilote de planeur : les officiers CIC, les membres de la Réserve et les membres de la Force régulière possédant une licence de pilote de planeur annotée comme instructeur de vol. Tous devront avoir réussi le cours d'instructeur donné par la région et avoir la permission de l'OSEM Ops Air;
- d. Pilote remorqueur : les officiers CIC, les membres de la Réserve et les membres de la Force régulière possédant au moins une licence de pilote privé et un minimum de 150 heures comme pilote commandant de bord. Ils devront avoir passé avec succès le cours de pilote remorqueur. Tous devront avoir la permission de l'OSEM Ops Air; et
- e. Personne d'escorte : un officier CIC ainsi qu'un adulte responsable devront accompagner l'escadron participant pour la durée du programme de la journée.

SECTION 1 - GLIDER FAMILIARIZATION FLYING

4. Personnel involved with the glider famil flying programme will be as follows:

- a. Cadets: Eastern Region Air Cadets. Priority will be given to 1st and 2nd year cadets;
- b. Glider Pilots: the cadets, CIC Officers and Civilian Instructors who have a glider pilot licence (see Annex B). The authorization of the SSO Air Ops is required for CIC Officers and Civilian Instructors;
- c. Glider Instructors: the CIC Officers, Reserve personnel and Regular Force personnel who have a glider pilot licence annotated with an instructor rating. All must have successfully passed the glider instructors course given by the region and have the authorization of the RCA Ops O;
- d. Tow pilots: the CIC Officers, Reserve personnel and Regular Force personnel who have at least a private pilot licence and a minimum of 150 hours solo. They must have successfully passed the tow pilot course and have the authorization of the SSO Air Ops; and
- e. Escort Personnel: one CIC Officer and one responsible adult must accompany the participating Squadron for the day.

Nota : Tout membre de la Force régulière ou de la Réserve, indépendamment de sa classification/métier, devra posséder une autorisation écrite de son commandant et rencontrer les normes prescrites par la présente ordonnance.

Note: Any member of the Regular Force or the Reserve regardless of classification/ trade shall obtain written authorization from his Commanding Officer and meet the standards required in this order.

PRIORITÉS DU PROGRAMME

5. Effectuer des vols de famil et accroître les qualifications des pilotes (voir annexe A). Les priorités du programme sont les suivantes :

- a. effectuer des vols de famil en planeur aux cadets de 1^{re} et 2^e année;
- b. attribuer à un groupe choisi de cadets pilotes de planeur la qualification de transport de passager;
- c. amener un groupe choisi de pilotes de planeur à un niveau d'expérience suffisant pour être candidat au cours d'instructeur de pilote de planeur; et
- d. accorder la transition de pilote remorqueur à pilote de planeur.

EXÉCUTION

6. Sites de vol. L'assignation des escadrons et du personnel navigant est publiée annuellement pour le personnel concerné.

7. Horaires saisonniers. Les dates d'opération de chacun des sites de vol pour le programme de printemps et d'automne sont publiées annuellement pour le personnel concerné.

8. Autorisation. Tous les vols de famil de cadets doivent être approuvés par l'OSEM Ops Air.

PROGRAMME PRIORITIES

5. To conduct famil flying and increase pilot qualifications (see Annex A). The programme priorities are as follows:

- a. to conduct glider famil flights for first and second year cadets;
- b. to bring a selected group of cadets to glider passenger carrier status;
- c. to bring a selected group of glider pilots to the flying experience required to become eligible to attend the Glider Pilot Instructor Course; and
- d. to complete the transition training from tow pilots to glider pilots.

EXECUTION

6. Flying sites. The assignment of Squadrons and flying personnel is published yearly for concerned personnel.

7. Seasonal schedules. The operational dates of each site for the Spring and Fall programme are published annually for concerned personnel.

8. Authorization. All cadet famil flying must be approved by the SSO Air Ops.

9. Participation obligatoire. La participation annuelle à cette activité est obligatoire et prend priorité sur les autres activités d'entraînement des cadets de l'Aviation. Seuls les changements valables seront considérés par l'OSEM Ops Air.

10. Priorités de vol. Les priorités sont établies en considérant les activités majeures des escadrons (ex: inspection annuelle).

CONDITIONS DE VOL

11. Tous les vols sont exécutés seulement sous des conditions de vol à vue (VFR) de jour.

ABRI

12. Les sites de vol ne sont pas pourvus d'abri. Il faut prévoir que l'autobus qui transportera les cadets, demeure disponible sur le site pendant la durée des vols d'opération planeur.

ANNULATION

13. Seul le **commandant du site** de vol ou son délégué, possède l'autorité d'annuler le programme de la journée en tout ou en partie.

RESPONSABILITÉS DES COMMANDANTS D'ESCADRON

14. Le commandant d'escadron :
- a. devra soumettre le nom et le numéro de téléphone de **deux** officiers de contact en cas d'annulation au coordonnateur de site et l'heure limite à laquelle les officiers de contact seront en attente en cas d'annulation;
 - b. est responsable envers le commandant du site de la discipline des cadets sur le site;

9. Compulsory participation. Participation in this annual event is compulsory and takes precedence over other Air Cadet related training activities. Only valid changes will be considered by the SSO Air Ops.

10. Flying priorities. Priorities are determined with due consideration to the Squadrons major activities (ex: annual inspection).

FLYING CONDITIONS

11. All flights are conducted under daytime VFR conditions only.

SHELTER

12. Flying sites have no shelter. It must then be anticipated that the bus transporting the cadets remain on the site for the duration of flying operations.

CANCELLATION

13. Only **the site Commanding Officer** or his delegate, has the authority to cancel in part or in total the programme scheduled for the day.

SQUADRON COMMANDING OFFICER RESPONSIBILITIES

14. The Squadron Commanding Officer:
- a. will submit the name and telephone number of **two** contact officers in case of cancellation to the site coordinator and the time limit that the contact officer will be available in case of cancellation;
 - b. is responsible to the gliding site Commanding Officer for the discipline of his cadets while at the site;

- | | |
|--|--|
| <p>c. devra désigner un officier CIC ainsi qu'un adulte responsable pour accompagner les cadets;</p> <p>d. devra s'assurer que les cadets sont habillés selon les conditions atmosphériques;</p> <p>e. devra s'assurer de respecter les dates et heures après confirmation avec le coordonnateur du site;</p> <p>f. devra s'assurer de la présence de 40 cadets par escadron. L'on pourra compléter les groupes par les cadets plus anciens; et</p> <p>g. devra inscrire les cadets pilotes de planeur de l'escadron qui désirent participer régulièrement aux opérations du site de vol (annexe B, appendice 1). Cette inscription devra se faire en avril et septembre de chaque année. Les commandants devront envoyer ce formulaire à l'adresse mentionnée au para 15.</p> | <p>c. shall assign one CIC Officer and a responsible adult to accompany the cadets;</p> <p>d. shall ensure that cadets are dressed for the weather conditions;</p> <p>e. shall ensure that dates and times confirmed with the site coordinator are respected;</p> <p>f. shall ensure the availability of 40 cadets per squadron. Groups may be completed with Senior Cadets; and</p> <p>g. shall register squadron glider pilot cadets who desire to participate regularly with the gliding operations at the glider site (Annex B, Appendix 1). This registration will take place every year in April and September. The Commanding Officer should send the form to the address mentioned at para 15.</p> |
|--|--|

SOUTIEN LOGISTIQUE ET ADMINISTRATIF

15. Les escadrons participant aux programmes de vol de famil en planeur s'assureront de réserver l'autobus et de faire parvenir la facture aux Ops Air dans un délai de trente (30) jours ouvrables à l'adresse suivante :

Opérations Aériennes (Ops Air)
Unité régionale de soutien aux cadets (Est)
CP 100 succursale Bureau-chef
Richelain QC J0J 1R0

SECURITÉ DE VOL

16 Officier de Sécurité de Vol de la Base (OSVB). Chaque site de vol sera visité par l'OSVB; tel que désigné dans la mission de vol. De plus, l'OSEM Ops Air supervise toutes les opérations, l'entraînement et la sécurité de vol.

LOGISTICS SUPPORT AND ADMINISTRATION

15. Squadrons taking part in the glider programme are responsible for the reservation of the required buses. They must send the bills to the Air Ops within thirty (30) days at the following address:

Air Operations (Air Ops)
Regional Cadet Support Unit (Eastern)
PO Box 100 – Station Bureau-chef
Richelain QC J0J 1R0

FLIGHT SAFETY

16. Base Flight Safety Officer (BFSO). Each flying site will be visited by the BFSO as described in the flying task. Furthermore, the SSO Air Ops supervises all operations, training and flight safety.

17. Toutes suggestions/recommandations relatives à la sécurité en vol ou au sol seront acheminées directement à l'OSEM Ops Air, à l'Unité régionale de soutien aux cadets (Est), CP 100 succursale Bureau-chef, Richelain QC J0J 1R0.

COMMANDEMENT ET TRANSMISSION

18. Le BPR est l'O Ops/Ops Air, qui peut être rejoint à l'Unité régionale de soutien aux cadets (Est) à St-Jean. Le numéro de téléphone est (450) 358-7099 poste 6053 ou 1-800-817-2761 poste 6053 ou par courrier électronique à champagne.b@forces.gc.ca.

17. Any suggestions/recommendations related to group or flight safety may be submitted directly to the SSO Air Ops, Regional Cadet Support Unit (Eastern), PO Box 100 – Station Bureau-chef, Richelain QC J0J 1R0.

COMMAND AND COMMUNICATION

18. The OPI is the Ops O/Air Ops, who can be reached at the Regional Cadet Support Unit (Eastern) St-Jean. The phone number is (450) 358-7099 ext 6053 or 1-800-817-2761 ext 6053 or by e-mail at: champagne.b@forces.gc.ca.

**PARTIE 2 - VOL DE FAMILIARISATION
SUR AÉRONEF APPARTENANT À DES
PARTICULIERS**

PROCESSUS D'APPROBATION

19. Les demandes d'exercice concernant les vols de famil des cadets sur aéronefs appartenant à des particuliers doivent être acheminées de la manière indiquée ci-dessous :

- a. présentation de la demande : commandant de l'escadron;
- b. recommandation de la demande : C CAD (AV); et
- c. approbation de la demande: OSEM Ops Air.

**MODALITÉS DE PRÉSENTATION DE LA
DEMANDE D'EXERCICE**

20. Le Commandant de l'escadron devra présenter une demande d'exercice formelle à son détachement en vue de l'activité dont il s'agit, et cette demande devra comprendre :

- a. date et lieu des vols de famil proposés;
- b. nom de l'officier responsable désigné et nombre de cadets devant participer;
- c. nom du propriétaire ou du pilote désigné, agréé par écrit par le propriétaire, qui fera fonction de pilote commandant de bord;
- d. une photocopie de la licence du pilote, du certificat de validation de licence et du permis de radiotéléphoniste restreint;
- e. photocopie des deux dernières pages du livre de bord du pilote (devra inclure une heure dans les 60 jours précédant ce vol ou le vol de vérification d'une heure);

**SECTION 2 – FAMILIARIZATION
FLYING IN PRIVATELY OWNED
AIRCRAFT**

APPROVAL PROCESS

19. Requests for exercise for cadet famil flying in privately owned aircraft shall follow the process outlined below:

- a. request initiation: Sqn CO;
- b. request recommendation: (A) CDT A; and
- c. request approval: SSO Air Ops.

**REQUEST FOR EXERCISE INITIATION
REQUIREMENT**

20. The Sqn CO shall submit a formal request to the detachment for the subject activity, and such a request shall include:

- a. date and location of the proposed famil flying;
- b. name of designated supervisory officer and the number of cadets participating;
- c. name of the owner or designated pilot, approved in writing by the owner, who will act as PIC;
- d. photocopies of the pilot licence, licence validation certificate and radio licence;
- e. photocopies of the last two pages of the pilots log book (must include one hour flown in the 60 days preceding the flight or one hour check flight);

- | | | | |
|----|---|----|---|
| f. | horaire proposé pour les vols quotidiens, avec détail du nombre de vols nécessaires pour la conduite de l'activité et durée proposée de chaque vol; | f. | proposed daily flying schedule detailing number of flights required to conduct the activity and the proposed length of each flight; |
| g. | type d'aéronef; | g. | type of aircraft; |
| h. | photocopie du certificat de navigabilité; et | h. | photocopy of aircraft airworthiness certificate; and |
| i. | photocopie de la police d'assurance. | i. | photocopy of the insurance policy. |

MODALITÉS DE RECOMMANDATION DE LA DEMANDE D'EXERCICE

21. Le C CAD devra évaluer la demande et la transmettre à l'OSEM Ops Air, accompagnée de sa recommandation.

MODALITÉS D'APPROBATION DE LA DEMANDE D'EXERCICE

22. L'OSEM Ops Air devra évaluer la demande d'exercice en tenant compte des éléments suivants :

- a. conformité du type d'aéronef;
- b. conformité de l'emplacement;
- c. état de navigabilité de l'aéronef;
- d. respect des exigences en matière d'assurance; et
- e. dossier, compétence (contrôles annuels et périodiques) et expérience du pilote.

RESPONSABILITÉS DE SUPERVISION

23. Le Commandant de l'escadron devra veiller à ce que :

- a. l'officier responsable désigné reçoit un briefing complet sur l'activité qui doit avoir lieu et les détails de l'OCRE; et

REQUEST FOR EXERCISE RECOMMENDATION REQUIREMENTS

21. The CDT A shall assess and forward the request together with an appropriate recommendation to the SSO Air Ops.

REQUEST FOR EXERCISE APPROVAL REQUIREMENTS

22. The SSO Air Ops shall assess the request with respect to the following:

- a. suitability of aircraft type;
- b. suitability of location;
- c. airworthiness of aircraft;
- d. compliance with insurance requirements; and
- e. pilot documentation, proficiency, currency and experience.

SUPERVISORY RESPONSIBILITIES

23. The Sqn CO shall ensure that:

- a. designated supervisory officer receives a complete briefing on the activity to be conducted and the details of this ERCO; and

- | | |
|--|---|
| <p>b. toutes les conditions nécessaires, compétence préalable, contrôles annuels et périodiques, expérience du pilote, assurance responsabilité et état de navigabilité soient respectées en conformité avec cette OCRE.</p> | <p>b. all necessary requirements such as pilot proficiency, currency and experience, liability insurance, and airworthiness have been satisfied in accordance with this ERCO.</p> |
| <p>24. L'officier responsable désigné devra veiller à ce que :</p> | <p>24. Designated supervisory officer shall ensure that:</p> |
| <p>a. le pilote reçoive un briefing complet sur les détails de cette OCRE;</p> | <p>a. pilot receives a complete briefing on the details of this ERCO;</p> |
| <p>b. le pilote et les cadets comprennent parfaitement les activités qui doivent avoir lieu au sol et en vol, y compris toutes les considérations de sécurité nécessaires et les procédures d'urgence au sol et en vol;</p> | <p>b. pilot and cadets completely understand the ground and air activities to be conducted, including all necessary safety considerations as well as ground and air emergency procedures;</p> |
| <p>c. la supervision soit assurée sur place en permanence pendant que se déroulent les activités de famil en vol; et</p> | <p>c. continual on-site supervision is provided during the course of famil flight activity; and</p> |
| <p>d. tous les aspects des activités de famil en vol se déroulent conformément à cette OCRE.</p> | <p>d. all aspects of famil flight are conducted in accordance with this ERCO.</p> |
| <p>25. Le pilote devra veiller à ce que :</p> | <p>25. The pilot shall ensure that:</p> |
| <p>a. toutes les exigences en matière de réglementation et de sécurité soient respectées pendant le déroulement des vols de famil; et</p> | <p>a. all regulatory and safety requirements are adhered to during the conduct of famil flying activities; and</p> |
| <p>b. tous les aspects des vols de famil se déroulent en conformité avec cette OCRE.</p> | <p>b. all aspects of famil flying activity are conducted in accordance with this ERCO.</p> |

**EXIGENCES EN MATIÈRE DE
COMPÉTENCE (CONTRÔLES ANNUELS
ET PÉRIODIQUES) ET D'EXPÉRIENCE
DU PILOTE PROPRIÉTAIRE**

26. Les conditions ci-dessous devront être réunies :
- a. le pilote propriétaire devra être titulaire d'une licence canadienne valide de pilote privé ou de niveau supérieur, appropriée au type d'avion à utiliser pour les vols de famil;
 - b. le pilote propriétaire devra avoir au moins 200 heures comme pilote commandant de bord sur le ou les avion(s) désigné(s) dans la (ou les) licence(s) canadienne(s) valide(s) dont le pilote est titulaire; et
 - c. le pilote propriétaire devra avoir volé au moins une (1.0) heure comme pilote commandant de bord au cours des 60 jours précédents sur le ou les avion(s) désigné(s) dans la ou les licence(s) canadienne(s) valide(s) de pilote dont il est titulaire et devra avoir au moins une heure (1.0) de vol sur le type d'avion qui doit être utilisé pour les vols de famil.

**EXIGENCES EN MATIÈRE DE
COMPÉTENCE (CONTRÔLES ANNUELS
ET PÉRIODIQUES) ET D'EXPÉRIENCE
DU PILOTE DÉSIGNÉ**

27. Dans le cas d'un pilote qui a été expressément désigné et autorisé par écrit par le propriétaire pour exécuter des vols de famil sur l'avion du propriétaire, les exigences en matière de compétence et d'expérience sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le paragraphe 40.

**OWNER PILOT PROFICIENCY,
CURRENCY AND EXPERIENCE
REQUIREMENTS**

26. The following requirements shall be met:
- a. owner pilot shall hold a valid Canadian private pilot licence or higher level, appropriate for aeroplane type to be used for famil flying;
 - b. owner pilot shall have a minimum of 200 hours as PIC on the aeroplane(s) designated in the valid Canadian pilot licence(s) held by the pilot; and
 - c. owner pilot shall have flown a minimum of one (1.0) hour as PIC within the previous 60 days on the aeroplane(s) designated in a valid Canadian pilot licence(s) held by the pilot of which at least one hour (1.0) must be on the aeroplane type to be used for famil flying.

**DESIGNATED PILOT PROFICIENCY,
CURRENCY AND EXPERIENCE
REQUIREMENTS**

27. Proficiency, currency and experience requirements for a pilot who has been specifically designated and authorized in writing by the owner to carry out famil flights in the owner's aeroplane shall be the same as those detailed in paragraph 40.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCE DES AERONEFS

28. Les conditions ci-dessous devront être réunies :
- a. la limite unique globale de l'assurance responsabilité pour les blessures corporelles et les dommages matériels que doit avoir souscrit le propriétaire de l'aéronef qui sera utilisé pour les vols de famil devra être d'au moins 1 000 000,00 \$; et
 - b. **le nom du pilote désigné**, agréé par écrit par le propriétaire, la **Ligue des cadets de l'air** et le **MDN**, doivent être ajouté sous forme d'avenant à la police d'assurance du propriétaire, à titre d'assurés supplémentaires nommément désigné du point de vue de la responsabilité.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE NAVIGABILITÉ

29. L'avion doit avoir un certificat de navigabilité **NORMAL**.

LIEU DES ACTIVITÉS

30. L'aéroport sur lequel les vols de famil doivent avoir lieu, devra figurer dans la liste du Supplément de vol Canada et il devra se prêter à l'utilisation sécuritaire des types d'avion dont il s'agit.

VALEUR INSTRUCTIVE DES VOLS DE FAMIL

31. En vue de maximiser la valeur instructive des vols de famil, ces vols devront au minimum s'accompagner :
- a. d'un briefing avant le vol portant sur la totalité du vol;
 - b. d'une visite pré-vol de l'aéronef;

AIRCRAFT INSURANCE REQUIREMENTS

28. The following requirements shall be met:
- a. combined single limit of liability insurance for bodily injury and property damage carried by the owner on the owner's aircraft which will be used for famil flights shall be at least \$1,000,000.00; and
 - b. **the designated pilot**, approved in writing by the owner, the **ACL** and **DND** must be added to the owner's insurance policy as additional names insured with respect to liability.

AIRWORTHINESS REQUIREMENTS

29. The aeroplane must have a **NORMAL** certificate of airworthiness.

LOCATION OF ACTIVITIES

30. The airport at which the famil flying activity is to take place shall be listed in the Canada Flight Supplement publication, and shall be suitable for safe operation of the aeroplane type.

FAMIL TRAINING VALUE

31. In order to maximize the famil training value, as a minimum, the following shall be accomplished:
- a. a pre-flight briefing covering the entire flight;
 - b. an aircraft pre-flight inspection;

- | | | | |
|----|---|----|---|
| c. | d'une brève description des instruments de bord; | c. | a brief description of aircraft instruments; |
| d. | d'une démonstration des effets des commandes de l'aéronef (au-dessus de 1 000 pieds AGL); | d. | a demonstration of the effects of aircraft controls (above 1,000 feet AGL); |
| e. | d'une corrélation entre les points caractéristiques sur la carte et au sol; et | e. | correlation of map and ground features; and |
| f. | du circuit de l'aérodrome. | f. | aerodrome circuit. |

EXIGENCES SECURITÉ DE VOL

32. Dans le but de rendre le vol le plus sécuritaire possible, les consignes de sécurité suivantes devront être respectées :

- a. briefing pré-vol : les consignes pré-vol devront porter sur les sujets suivants : portes, sorties de secours, extincteurs, trousse de premiers soins, radio balise de secours (ELT), ceintures et mal de l'air;
- b. manifeste : l'officier superviseur au sol doit garder en sa possession la liste exacte des passagers;
- c. moteur coupé : tous les embarquements et débarquements devront s'effectuer seulement lorsque l'hélice est arrêtée et que les magnétos sont hors circuit;
- d. discipline : en tout temps;
- e. altitude de croisière : maximum 2 500 pieds du niveau au-dessus du sol (AGL);
- f. minimum météo :
 - (1) vol VFR de jour : le vol de nuit est défendu;

FLIGHT SAFETY REQUIREMENTS

32. With the goal of making the flight safer, the following safety requirements will be followed:

- a. pre-flight Briefing: pre-flight instructions must include doors, emergency exits, extinguishers, first aid kit, ELT, seat belts and air sickness;
- b. manifest: the exact passenger list must remain on the ground with the supervisory officer;
- c. shut down: all boarding and exit will take place only when the propeller is stopped and magnetos are off;
- d. discipline: at all times;
- e. cruise altitude: 2 500 ft above ground level (AGL) maximum;
- f. weather minimum:
 - (1) day VFR: night flying is forbidden;

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| (2) | <u>plafond</u> : 1 500 pieds
AGL; | (2) | <u>ceiling</u> : 1,500 feet
AGL; |
| (3) | <u>visibilité en vol</u> :
trois (3) milles; | (3) | <u>flight visibility</u> :
three (3) miles; |
| (4) | <u>séparation verticale</u> :
500 pieds au-dessous
des nuages; et | (4) | <u>vertical separation</u> :
500 feet below clouds;
and |
| (5) | <u>"VFR spécial"</u> : en
aucun cas; | (5) | <u>special VFR</u> : never; |
| g. | <u>réserve de carburant</u> : temps de
vol à destination, plus 30
minutes en régime de croisière
normale; et | g. | <u>fuel requirement</u> : sufficient to
fly to destination and for 30
minutes thereafter at normal
cruising speed; and |
| h. | les manœuvres suivantes sont
interdites : acrobaties,
décrochages, vrilles, spirales,
vol à basse altitude et vol de
formation. | h. | the following manoeuvres are
prohibited: aerobatics, stalls,
spins, spirals, low flying, and
formation flying. |

PARTIE 3 - VOL DE FAMILIARISATION SUR AÉRONEFS DE LOCATION

PROCESSUS D'APPROBATION

33. Les demandes d'exercice concernant les vols de famil des cadets sur des aéronefs loués à des unités de formation au pilotage (UFP), selon la définition du RAC, devront être acheminées de la manière indiquée ci-dessous :

- a. présentation de la demande : commandant de l'escadron;
- b. recommandation de la demande : C CAD (AV); et
- c. approbation de la demande : OSEM Ops Air.

MODALITÉS DE PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

34. Le Commandant de l'escadron devra présenter une demande formelle à son détachement pour l'activité dont il s'agit, et cette demande devra comprendre :

- a. élément à l'appui de la demande;
- b. dates et heures des vols de famil et nom de la UFP proposée;
- c. nombre de cadets devant participer;
- d. nom de l'officier responsable désigné;
- e. nom du pilote;
- f. une photocopie de la licence du pilote, du certificat de validation de licence et du permis de radiotéléphoniste;
- g. photocopie des deux dernières pages du livre de bord du pilote (devra inclure une heure dans

SECTION 3 – FAMILIARIZATION FLYING IN RENTED AIRCRAFT

APPROVAL PROCESS

33. Exercise requests for cadet famil flying in aircraft rented from a flight training unit (FTU), as defined in the CAR'S, shall follow the process outlined below:

- a. request initiation: Sqn CO;
- b. request recommendation: (A) CDT A; and
- c. request approval: SSO Air Ops.

REQUEST INITIATION REQUIREMENTS

34. Sqn CO shall submit a formal request to the detachment for the subject activity, and such requests shall include:

- a. substantiation for the request;
- b. date, time of famil flying and name of proposed FTU;
- c. number of cadets participating;
- d. name of designated supervisory officer;
- e. name of pilot;
- f. photocopies of pilot licence, licence validation certificate and radio licence;
- g. photocopies of the last two pages of the pilots log book (must include one hour flown in

les 60 jours précédant le vol ou le vol de vérification d'une heure); et

- h. horaire proposé pour les vols quotidiens, avec détail du nombre de vols nécessaires pour la conduite de l'activité et durée proposée de chaque vol.

the 60 days preceding the flight or one hour check flight; and

- h. proposed daily flying schedule detailing number of flights required to conduct the activity and the proposed length of each flight.

MODALITÉS DE RECOMMANDATION DE LA DEMANDE

35. Le C CAD devra évaluer la demande et la transmettre à l'OSEM Ops Air, accompagnée de sa recommandation.

MODALITÉS D'APPROBATION DE LA DEMANDE

36. L'OSEM Ops Air devra évaluer la demande en tenant compte des éléments suivants :

- a. validité des éléments à l'appui;
- b. conformité de l'emplacement, de la UFP proposée et du type d'aéronef; et
- c. compétence (contrôles annuels et périodiques) et expérience du pilote recommandé pour diriger les vols de famil.

RESPONSABILITÉS DE SUPERVISION

37. Le Commandant de l'escadron devra veiller à ce que :

l'officier responsable désigné reçoive un briefing complet sur l'activité qui doit avoir lieu et les détails de cette OCRE.

38. L'officier responsable désigné devra veiller à ce que :

- a. le pilote reçoive un briefing complet sur les détails de cette OCRE;

REQUEST RECOMMENDATION REQUIREMENTS

35. The CDT A shall assess and forward the request together with an appropriate recommendation to the SSO Air Ops.

REQUEST APPROVAL REQUIREMENTS

36. SSO Air Ops shall assess the request with respect to the following:

- a. validity of substantiation;
- b. suitability of location, proposed FTU and aircraft type; and
- c. proficiency, currency and experience of the pilot recommended to conduct the famil flights.

SUPERVISORY RESPONSIBILITIES

37. Sqn CO shall ensure that:

designated supervisory officer receives a complete briefing on the activity to be conducted and details of this ERCO.

38. Designated supervisory officer shall ensure that:

- a. pilot receives a complete briefing on the details of this ERCO;

- | | |
|---|---|
| <p>b. le pilote, le gérant ou le chef instructeur de vol de l'UFP et les cadets comprennent parfaitement les activités qui doivent avoir lieu au sol et en vol, y compris toutes les considérations de sécurité nécessaires et les procédures d'urgence au sol et en vol;</p> <p>c. la supervision soit assurée sur place en permanence pendant que se déroulent les activités en vol de famil; et</p> <p>d. tous les aspects des vols de famil se déroulent conformément à cette OCRE.</p> | <p>b. FTU CFI or manager, pilot and cadets are briefed on ground and air activities to be conducted, including safety considerations, as well as ground and air emergency procedures;</p> <p>c. continual on-site supervision is provided during the course of famil flight activity; and</p> <p>d. all aspects of famil flight are conducted in accordance with this ERCO's.</p> |
| <p>39. Le pilote désigné devra veiller à ce que :</p> <p>a. toutes les exigences en matière de réglementation et de sécurité soient respectées pendant le déroulement des vols de famil; et</p> <p>b. tous les aspects des vols de famil se déroulent en conformité à cette OCRE.</p> | <p>39. Designated pilot shall ensure that:</p> <p>a. all regulatory and safety requirements are adhered to during the conduct of famil flying activity; and</p> <p>b. all aspects of famil flying activity are conducted in accordance with this ERCO.</p> |

EXIGENCES CONCERNANT LA LICENCE, L'EXPÉRIENCE ET LA COMPÉTENCE (CONTRÔLES ANNUELS ET PÉRIODIQUES)

LICENCE, EXPERIENCE, CURRENCY AND PROFICIENCY REQUIREMENTS

- | | |
|--|--|
| <p>40. Les conditions ci-dessous devront être respectées :</p> <p>a. <u>licence</u> : le pilote devra être titulaire d'une licence canadienne valide de pilote privé ou de niveau supérieur, appropriée au type d'avion qui doit être utilisé pour les vols de famil des cadets;</p> <p>b. <u>expérience</u> : le pilote devra avoir au moins 30 heures comme pilote commandant de bord sur le ou les avion(s)</p> | <p>40. The following requirements shall be met:</p> <p>a. <u>licence</u>: the pilot shall hold a valid Canadian private pilot licence or higher, appropriate for the aeroplane type to be used for the cadet famil flying;</p> <p>b. <u>experience</u>: the pilot shall have a minimum of 30 hours as PIC on the aeroplane(s) designated in the valid Canadian pilot</p> |
|--|--|

désigné(s) dans la ou les licence(s) canadienne(s) valide(s) dont le pilote est titulaire;

licence(s) held by the pilot;

- c. compétence (contrôles périodiques) : le pilote devra avoir volé au moins 1.0 heure comme pilote commandant de bord au cours des 60 jours précédents sur le ou les type(s) d'avion autorisé(s) selon la ou les licence(s) canadienne(s) valide(s) de pilote dont il est titulaire et/ou sur le ou les avion(s) des Forces canadiennes qu'il aura piloté en qualité de commandant de bord ou de copilote, dont 1.0 heure au moins sur le type d'avion qui doit être utilisé pour les vols de famil. Si la date limite de validité de son contrôle périodique de compétence est dépassée, le pilote devra passer avec succès un contrôle de rappel en vol comprenant au moins 1.0 heure de vol sur le type d'avion qui doit être utilisé pour les vols de famil. Le vol de contrôle doit avoir lieu sous la supervision d'un instructeur qualifié et en règle de la UFP et doit comprendre toutes les procédures d'utilisation normales et d'urgence; et

- c. currency: the pilot shall have flown a minimum of one hour PIC within the previous 60 days on the aeroplane type(s) authorized by a valid Canadian pilot licence(s) held by the pilot and/or on the Canadian Forces aeroplane(s) flown by the pilot as captain or first officer, of which at least one hour must be on the aeroplane type to be used for the famil flying. If his flying currency has elapsed then the pilot must successfully complete a recurrency flight check of at least one hour flying time on the aeroplane type to be used for the famil flying. The check flight must be conducted under the supervision of a qualified and current FTU instructor and must include all normal and emergency operating procedures; and

- d. compétence (contrôle annuel) : chaque année, le pilote devra passer avec succès un contrôle de compétence en vol avec un instructeur qualifié et en règle de la UFP sur le type d'avion qui doit être utilisé pour les vols de famil. Le contrôle annuel de compétence devra comprendre toutes les procédures d'utilisation normales et d'urgence.

- d. proficiency: annually, the pilot shall success fully complete a proficiency check flight with a qualified and current FTU instructor on the aeroplane type to be used for the famil flying. The annual proficiency check shall encompass all normal and emergency operating procedures.

Nota : Les exigences ci-dessus sont des exigences MINIMALES. L'OSEM Ops Air

Note: The above are MINIMUM requirements. The SSO Air Ops may apply more

peut appliquer des exigences plus strictes en prenant la décision cas par cas, en fonction de l'expérience et de la situation relative des pilotes du point de vue de leurs contrôles périodiques de compétence.

VALEUR INSTRUCTIVE DES VOLS DE FAMIL

41. En vue de maximiser la valeur instructive des vols de famil, ces vols devront au minimum s'accompagner :

- a. d'un briefing avant le vol portant sur la totalité du vol;
- b. d'une visite pré-vol de l'aéronef;
- c. d'une brève description des instruments de bord;
- d. d'une démonstration des effets des commandes de l'aéronef (au-dessus de 1 000 pieds AGL);
- e. d'une corrélation entre les points caractéristiques sur la carte et au sol; et
- f. du circuit de l'aérodrome.

42. Dans le but de rendre le vol le plus sécuritaire possible, les consignes de sécurité suivantes devront être respectées :

- a. briefing pré-vol : les consignes pré-vol devront porter sur les sujets suivants : portes, sorties de secours, extincteurs, trousse de premiers soins, radio balise de secours (ELT), ceintures et mal de l'air;
- b. manifeste : l'officier superviseur au sol doit garder en sa possession la liste exacte des passagers;
- c. moteur coupé : tous les embarquements et débarquements devront s'effectuer seulement lorsque l'hélice est arrêtée et que les magnétos sont hors circuit;

severe requirements on a case-by-case basis as a function of the total flying experience and the relative currency of the pilot.

FAMIL TRAINING VALUE

41. In order to maximize the famil training value, the following shall be accomplished:

- a. a pre-flight briefing covering the entire flight;
- b. an aircraft pre-flight inspection;
- c. a brief description of aircraft instruments;
- d. the effects of aircraft controls (above 1000 feet AGL);
- e. correlation of map and ground features; and
- f. aerodrome circuit.

42. With the goal of making the flight safer, the following safety requirements will be followed:

- a. pre-flight Briefing: pre-flight instructions must include doors, emergency exits, extinguishers, first aid kit, ELT, seat belts and air sickness;
- b. manifest: the exact passenger list must remain on the ground with the supervisory officer;
- c. shut down: all boarding and exit will take place only when the propeller is stopped and magnetos are off;

- | | |
|---|---|
| <p>d. <u>discipline</u> : en tout temps;</p> <p>e. <u>altitude de croisière</u> : maximum 2 500 pieds du niveau au-dessus du sol (AGL);</p> <p>f. <u>minimum météo</u> :</p> <p>(1) <u>vol VFR de jour</u> : le vol de nuit est défendu;</p> <p>(2) <u>plafond</u> : 1 500 pieds AGL;</p> <p>(3) <u>visibilité en vol</u> : trois (3) milles;</p> <p>(4) <u>séparation verticale</u> : 500 pieds au-dessous des nuages; et</p> <p>(5) <u>"VFR spécial"</u> : en aucun cas;</p> <p>g. <u>réserve de carburant</u> : temps de vol à destination, plus 30 minutes en régime de croisière normale; et</p> <p>h. les manœuvres suivantes sont interdites : acrobaties, décrochages, vrilles, spirales, vol à basse altitude et vol de formation.</p> | <p>d. <u>discipline</u>: at all times;</p> <p>e. <u>cruise altitude</u>: 2 500 ft above ground level (AGL) maximum;</p> <p>f. <u>weather minimum</u>:</p> <p>(1) <u>day VFR</u>: night flying is forbidden;</p> <p>(2) <u>ceiling</u>: 1,500 feet AGL;</p> <p>(3) <u>flight visibility</u>: three (3) miles;</p> <p>(4) <u>vertical separation</u>: 500 feet below clouds; and</p> <p>(5) <u>special VFR</u>: never;</p> <p>g. <u>fuel requirement</u>: sufficient to fly to destination and for 30 minutes thereafter at normal cruising speed; and</p> <p>h. the following manoeuvres are prohibited: aerobatics, stalls, spins, spirals, low flying, and formation flying.</p> |
|---|---|

BPR : OSEM Ops Air

OPI: SSO Air Ops

Publiée le 31 mai 1994

Issued 31 May 1994

Révisée : janvier 2004

Reviewed: January 2004

Annexes :

Annexes:

Annexe A Normes de qualification – Programme de vol de planeur

Annex A Qualification standards – Gliding Programme

Annexe B Participation du cadet – Pilote de planeur

Annex B Cadet Participation – Glider Pilots

Annexe C En vol vers une expérience exceptionnelle

Annex C Excellence of flight familiarization programme

NORMES DE QUALIFICATION – PROGRAMME DE VOL DE PLANEUR

GÉNÉRALITÉS

1. En plus du brevet émis par Transport Canada, des qualifications supplémentaires ont été établies à l'intention des pilotes effectuant des vols pour les cadets participant au programme de vol de famil. Ce, dans le but d'augmenter la sécurité dans les sites de vol de la région de l'Est.

2. Les qualifications requises sont les suivantes :

- a. pilote de vol de familiarisation en planeur :
- (1) détenir une licence valide de pilote de planeur;
 - (2) accumuler un minimum de dix (10) heures de vol en solo;
 - (3) accumuler 65 décollages et atterrissages en solo, sur planeur;
 - (4) avoir réussi un examen de vol avec le commandant du site selon les normes de l'A-CR-CCP-242 et du PPP; et
 - (5) la note de l'A-CR-CCP-242 concernant une dérogation pour le 10 heures solo pour la qualification de pilote de vol de familiarisation n'est pas autorisée dans la région de l'Est;

QUALIFICATION STANDARDS - GLIDING PROGRAMME

GENERAL

1. In addition to the licence issued by Transport Canada, supplementary qualifications are required for pilots flying cadets participating in the famil programme. The added qualifications are promulgated to enhance flight safety in the Eastern Region gliding sites.

2. The required qualifications are as follows:

- a. familiarization glider pilots:
- (1) hold a valid glider pilot licence;
 - (2) accumulate a minimum of ten (10) hours solo;
 - (3) accumulate 65 solo take-off and landings on gliders;
 - (4) attain the level required by the A-CR-CCP-242 and the PPP in a flight test with the site commanding officer; and
 - (5) the note in the A-CR-CCP-242 concerning the waiver of the 10 hours solo for familiarization pilot is not authorize in Eastern Region;

b. instructeur de pilote de planeur :

- (1) être officier du CIC, membre de la réserve primaire ou membre de la Force régulière;
- (2) détenir une licence valide de pilote de planeur;
- (3) accumuler un minimum de 200 vols totalisant au moins 20 heures de vol solo sur planeur; et
- (4) réussir le cours d'instructeur de pilote de planeur;

c. pilote remorqueur L-19 :

- (1) être officier du CIC, membre de la Réserve ou membre de la Force régulière;
- (2) détenir préférentiellement une licence de pilote de planeur;
- (3) détenir une licence de pilote privé ou de niveau supérieur;
- (4) posséder un minimum de 150 heures de vol certifiées comme pilote commandant de bord d'avion; et
- (5) réussir le cours de pilote remorqueur L-19.

b. glider pilot instructor:

- (1) be a CIC Officer, a member of the primary reserve or a member of the Regular Force;
- (2) hold a valid glider pilot licence;
- (3) have a minimum of 200 flights adding up to at least 20 flying hours solo; and
- (4) pass the glider pilot instructor's course;

c. L-19 tow pilot:

- (1) be a CIC Officer, a member of the Reserve Force or a member of the Regular Force;
- (2) preferably hold a valid glider pilot licence;
- (3) hold a valid private pilot licence or a higher licence;
- (4) shall have acquired a minimum of 150 hours certified pilot in command of an aircraft; and
- (5) complete the L-19 tow pilot course.

PARTICIPATION DU CADET PILOTE DE PLANEUR

1. Tous les cadets possédant une licence de pilote de planeur valide et qui ont réussi le cours de pilote de planeur dans une des écoles régionales de vol à voile, sont invités à participer aux opérations en tant que pilote commandant de bord s'ils rencontrent les normes minimales suivantes :

- a. posséder la catégorie médicale 1, 3 ou 4;
- b. doit être inscrit et participer à titre de cadet à un escadron; et
- c. obtenir le consentement de leur commandant d'escadron (annexe B appendice 1).

2. Le cadet doit s'assurer que sa participation aux activités de planeur/motorisé ne nuira pas aux activités à son escadron. Plusieurs fins de semaine d'opération se succèdent, entre 4 et 9 semaines consécutives. Veuillez noter qu'à l'automne, les activités planeur peuvent débuter avant le début des activités de l'escadron. Il est recommandé que le commandant rencontre ces cadets afin de les conseiller sur la façon d'allier le vol, l'escadron et les études.

3. Le cadet voulant participer aux programmes saisonniers doit s'inscrire en complétant le biais du formulaire inclus à l'appendice 1 de l'annexe B. Ce formulaire dûment complété est envoyé au coordonnateur du site de vol, auquel l'escadron est assigné, au moins 2 semaines avant le début des opérations du site. Il est nécessaire de réinscrire [ses](#) cadets à chaque saison.

4. Chaque cadet ainsi inscrit sera contacté directement par téléphone afin de leur transmettre les renseignements pertinents.

5. Pour être autorisé à participer aux opérations, les cadets devront s'assurer d'un minimum de jours de disponibilité, permettant

CADET PARTICIPATION GLIDER PILOTS

1. All cadets in possession of a valid glider pilot licence and who successfully completed the glider pilot course given by one of the Regional Gliding School, are invited to participate in the gliding operations as pilot in command if they meet the following requirements:

- a. have a medical category of 1, 3 or 4;
- b. must be registered and participate as a cadet with a Cadet Squadron; and
- c. obtain the consent of his Squadron Commanding Officer (Annex B Appendix 1).

2. The cadet must ensure that his participation in flying and gliding activities will not impair his Squadron's activities. Many operational weekends follow one another, between 4 and 9 consecutive weeks. Please note that the fall session may begin before the Squadron activities. It is recommended that the CO meet these cadets to determine the best way to combine the flying, the squadron and studies.

3. Cadets who decide to participate in the seasonal programmes must submit their application on the form at Appendix 1 of Annex B. The completed forms are to be sent to the Gliding Site Coordinator where the squadron is assigned at least 2 weeks prior to the beginning of operations. Cadets have to submit a separate application each season.

4. Every cadet registered will be contacted by telephone in order to be given the appropriate information.

5. To be authorized to participate in the operations, cadets shall ensure that they are available for a minimum number of days thus

ainsi au commandant du site d'accomplir les priorités du programme. Cette participation au programme pourrait prendre fin pour les raisons suivantes :

- a. mauvaise conduite au site de vol;
- b. entrave grave à la réglementation aérienne; ou
- c. progression insatisfaisante.

allowing the site Commanding Officer to carry out the programme's priorities. This participation may be terminated in cases of:

- a. unacceptable behaviour at the gliding site;
- b. serious breach of Air Regulations; or
- c. unsatisfactory progression.

Appendice :

Appendice 1 Inscription des cadets

Appendix:

Appendix 1 Cadets registration

OPÉRATIONS AÉRIENNES DE LA RÉGION DE L'EST

INSCRIPTION DES CADETS

Nom du cadet : _____

Escadron : _____
(No/Nom/Localité)

Saison : _____
(Printemps et/ou Automne)

Date : du _____ au _____

Site de vol : _____

- Je désire participer aux opérations aériennes des cadets de l'aviation se déroulant au site et à la période ci-haut mentionnée.
- Après entente avec le commandant de mon escadron, je ne négligerai pas les activités de mon escadron auxquelles je serai tenu de participer. Je suis conscient que mes études doivent être considérées dans le compromis de mes activités de fin de semaine.

Signature du cadet

- J'autorise le cadet à participer aux opérations aériennes sauf pour les dates indiquées ci-dessous.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
avril																															
mai																															
juin																															
sept																															
oct																															
nov																															

NOTE: Faire parvenir 1 copie de ce formulaire au coordonnateur du site de vol de votre région par l'intermédiaire de votre cadet participant au programme.

date

Commandant

EASTERN REGION AIR OPERATIONS

CADETS REGISTRATION

Cadet's name: _____

Squadron: _____
(No/Name/Location)

Season: _____
(Spring and/or Fall)

Date: from _____ to _____

Gliding site: _____

1. I would like to participate in the Air Cadet Flying Operations taking place at the site and for the period mentioned above.
2. After I have reached an agreement with my Squadron CO, I will not neglect the Squadron activities that I am expected to participate in. It is also understood that my school studies have to be included in the weekend activities.

Cadet's signature

1. Except for the dates indicated below, participation in the air cadet gliding programme is authorised.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
April																															
May																															
June																															
Sept																															
Oct																															
Nov																															

NOTE: Send 1 copy of this form to the Flying site coordinator of your area carried by your cadet participating in the programme.

date

Commanding Officer

EN VOL VERS UNE EXPÉRIENCE EXCEPTIONNELLE

Références : A. A-CR-CCP-242
B. A-CR-CCP-266
C. A-CR-CCP-267
D. A-CR-CCP-268
E. A-CR-CCP-269

L'APERÇU GÉNÉRAL

1. Les Opérations Aériennes (Ops Air) de la région de l'Est introduisent une nouvelle approche dynamique afin de maximiser l'intérêt, le plaisir et l'apprentissage pour tous les cadets qui participent au programme de familiarisation de planeur.
2. Un vol de planeur est normalement une expérience très positive et particulière pour les plus jeunes cadets. Cependant, cette expérience positive est diminuée si le cadet n'est pas suffisamment occupé quand il attend son tour de planeur. Donc, une formation supplémentaire et/ou activités récréatives devraient être développées afin d'occuper les cadets tandis qu'ils attendent leur tour.
3. Le programme "En vol vers une expérience exceptionnelle" sera exécuté à chaque site de familiarisation de planeur durant les sessions de printemps et d'automne.
4. Ce programme doit rester flexible, afin de composer avec toutes les contraintes qu'on peut rencontrer sur un site de familiarisation de planeur (climat, entretien etc.).
5. Les commandants d'escadron sont responsables de l'organisation et de la planification des activités durant la partie de la journée où il n'y a pas de vol. Cependant, le programme "En vol vers une expérience exceptionnelle" identifiera une structure dynamique afin de rencontrer les exigences de formation et d'accroître le niveau général de satisfaction offert par le programme de vol en planeur. Le commandant d'escadron doit comprendre que le personnel du site ne sera pas

C-1/9

EXCELLENCE OF FLIGHT

References: A. A-CR-CCP-242
B. A-CR-CCP-266
C. A-CR-CCP-267
D. A-CR-CCP-268
E. A-CR-CCP-269

GENERAL OVERVIEW

1. Eastern Region Air Operations (Air Ops) is introducing a new dynamic approach to maximize the interest, pleasure and learning for all cadets who participate in the gliding familiarization programme.
2. A glider flight is normally a very positive experience, particularly for the younger cadets. However, this positive experience is diminished if the cadet is not adequately occupied while waiting his/her turn in the glider. Therefore, additional training and/or recreational activities should be developed in order to occupy the cadets while they are waiting for their turn.
3. The "Excellence of flight" programme shall be executed at every gliding familiarization site throughout the spring and fall sessions.
4. This programme must remain dynamic, in order to deal with the variety of constraints a gliding familiarization site can encounter (weather, maintenance etc...).
5. The Squadron Commanding Officers (CO's) are responsible for the organization and planning of the activities during the non-flying portion of the day. However, the "Excellence of flight" programme will identify a dynamic structure in order to meet the training requirements and increase the overall satisfaction level offered by the gliding programme. The CO's have to understand that the site personnel will not be available for all of the identified activities since they are necessary for the flying operations. On

disponible pour toutes les activités identifiées car ils sont nécessaires pour les opérations de vol. Dans cet esprit, lors de la planification pour le jour du vol en planeur, les commandants d'escadron sont invités à communiquer avec leur coordonnateur de site (réf A) pour discuter des possibilités et/ou disponibilité des ressources/ installations applicables à chaque site de vol.

6. Les cadets devront arriver sur leur site de vol respectif entre 08 h 30 et 09 h 00. Les cadets partiront de leur site de vol entre 16 h 00 et 18 h 00.

7. Le site de vol local peut convenablement former un maximum de 40 cadets par jour.

PRIORITÉS DU PROGRAMME

8. Les cadets participent au vol de familiarisation un jour par année afin de compléter l'entraînement obligatoire requis pour rencontrer les OREN reliés à l'aviation :

- a. les cadets de niveau un (1) complèteront leur partie pratique de l'OREN 412 Installations aéronautiques et l'OREN 415 Structures de la cellule;
- b. les cadets de niveau deux (2) complèteront leur partie pratique de l'OREN 414 Principes de vol, l'OREN 416 Propulsion et l'OREN 418 Communication radio;
- c. les cadets de niveau trois (3) complèteront leur partie pratique de l'OREN 416 Propulsion, l'OREN 417 Navigation aérienne et l'OREN 418 Communication radio; et
- d. les cadets de niveau quatre (4) et plus complèteront leur partie pratique de l'OREN 413 Météorologie et l'OREN 417 Navigation aérienne.

the other hand, while planning for the gliding day, CO's are invited to communicate with their site coordinator (ref A) in order to discuss the possible and/or available resources/facilities at each applicable gliding site.

6. The cadets shall arrive at the local gliding site between 0830 hrs and 0900 hrs. The cadets will depart the local gliding site between 1600 hrs and 1800 hrs.

7. The local gliding site can properly train a maximum of 40 cadets per day.

PROGRAMME PRIORITIES

8. The cadets are taking part in the familiarization flying so as to accomplish the required Mandatory Support Training of one flying day per year to pass their aviation related PO's:

- a. the level one (1) cadets will complete their practical portion of PO 412 Airports and PO 415 Airframes;
- b. the level two (2) cadets will complete their practical portion of PO 414 Principles of flight, PO 416 Propulsion and PO 418 Radio Communication;
- c. the level three (3) cadets will complete their practical portion of PO 416 Propulsion, PO 417 Navigation and PO 418 Radio Communication; and
- d. the level four (4) cadets and above will complete their practical portion of PO 413 Meteorology and PO 417 Navigation.

9. Le but est de fournir un programme progressif de familiarisation de vol en planeur individuel pour chacun des cadets basé sur son niveau et le nombre de vols de planeur qu'il a complété auparavant.

10. Ce programme permet ainsi d'amener le niveau de vol et l'expertise en instruction au niveau requis pour que certains pilotes sélectionnés deviennent éligibles au cours d'instructeur de pilote planeur.

Détails Généraux

11. La réussite de ce programme exige que le personnel du site et de l'escadron soit préparé à l'avance. Plus le nombre de leçons en classe reliées aux OREN est grand, antérieurement à la journée de familiarisation en vol, plus le bénéfice sera grand pour les cadets.

12. Le programme est conçu pour être exécuté en cinq (5) phases :

- a. phase un (1) : Instruction initiale sur la sécurité au site de vol;
- b. phase deux (2) : Rotation à travers les quatre (4) postes d'activité;
- c. phase trois (3) : L'inspection pré-vol du planeur et de l'avion remorqueur/treuil avec des explications détaillées;
- d. phase quatre (4) : Photo de groupe de l'escadron avec un planeur; et
- e. phase cinq (5) : Si le temps le permet, vols et activités supplémentaires.

GROUPES ET TÂCHES

Groupes

13. L'escadron sera partagé en groupes :

C-3/9

MOD/CH 14/03

9. The goal is to conduct a progressive familiarization flight programme for each individual cadet based on training level and number of glider flights previously completed.

10. This programme provides the opportunity to bring the flying and instructional experience of a selected group of glider pilots to the level required to become eligible to attend the Glider Pilot Instructor Course.

General Outline

11. The success of this programme requires that both squadron and site staff be prepared in advance. The greater number of classroom lectures related to the required PO's which are completed prior to attending the familiarization flying, the greater the benefit to the cadets.

12. The programme is designed to be executed in five (5) phases:

- a. Phase one (1): Initial site safety briefing;
- b. Phase two (2): Rotation through four (4) activity stations;
- c. Phase three (3): Glider and tow aircraft/winch walk around with detailed explanations;
- d. Phase four (4): Squadron group picture with glider; and
- e. Phase five (5): If time permits, Additional activities and flights.

GROUPINGS AND TASKINGS

Groupings

13. The squadron will be divided into the following groups:

- a. l'escadron qui se présente avec 28 cadets ou plus sera partagé en 4 groupes; ou
- b. l'escadron qui se présente avec 21 à 27 cadets sera partagé en 3 groupes; ou
- c. l'escadron qui se présente avec 20 cadets ou moins sera partagé en 2 groupes.

- a. squadrons present with 28 cadets or more shall be divided into 4 groups; or
- b. squadrons present with 21 to 27 cadets shall be divided into 3 groups; or
- c. squadrons present with 20 cadets or less shall be divided into 2 groups.

Tâches

14. Phase un (1) : Instruction sur la sécurité au site de vol (équipe senior du site) :

- a. les cadets comprennent complètement les activités en vol et au sol à être complétées, incluant tous les aspects nécessaires de sécurité, et de procédures d'urgence en vol et au sol;
- b. les cadets comprennent complètement les spécificités de chaque site de vol;
- c. si les vols de familiarisation sont conduits avec l'avion remorqueur – tout embarquement et débarquement de l'avion n'aura lieu qu'avec la présence d'un membre du personnel qualifié sur le site;
- d. listes nominatives : la liste exacte des passagers doit rester au sol avec l'officier superviseur;
- e. toutes les limites seront identifiées;
- f. l'escadron est responsable d'assurer une supervision continue sur le site durant la journée; et
- g. discipline : à tout moment.

Tasking

14. Phase one (1) : Initial site safety briefing (site senior staff):

- a. the cadets completely understand the ground and air activities to be conducted, including all necessary safety considerations, and ground and air emergency procedures;
- b. the cadets completely understand the do's and don't related to each specific site;
- c. if familiarization flights are conducted in tow aircraft - all boarding and exit will take place only when escorted to and from the aircraft by qualified site staff;
- d. manifest: the exact passenger list must remain on the ground with the supervisory officer;
- e. all boundaries will be identified;
- f. the squadron is responsible to ensure continual on-site supervision during the course of the day; and
- g. discipline: at all times.

15. Phase deux (2) : Rotation à travers les quatre (4) postes d'activité :

- a. poste un (1) : Activités de sports (personnel de l'escadron) :
- (1) l'escadron est responsable de planifier et surveiller une activité sportive ou jeu pour leurs cadets. Le Programme d'efficiace physique des cadets de l'aviation (PEPCA) OREN 405 est suggéré;
- b. poste deux (2) : Théorie reliée au niveau respectif des OREN (personnel de l'escadron) :
- (1) l'escadron est responsable de s'assurer que toutes les parties pratiques de chaque niveau d'OREN soient complétées (appendice 2);
- c. poste trois (3) : Manipulation du planeur et opération au sol (personnel du site);
- (1) le personnel du site est responsable de s'assurer que toutes les parties pratiques des opérations au sol soient complétées avec tous les cadets (appendice 3); et
- d. poste quatre (4) : Vols de familiarisation (Instructeur et pilote passager) :
- (1) l'instructeur et le pilote passager sont responsables de compléter la familiarisation en vol telle que d'écrite à l'appendice 4.

15. Phase two (2) : Rotation through four (4) activity stations:

- a. station one (1) : Sports activities (Squadron staff):
- (1) the squadron is responsible for planning and supervising a game or sport activity for their cadets. The Air Cadet Fitness Programme (ACFP) PO 405 is recommended;
- b. station two (2): Theory related to respective Level PO's (Squadron staff):
- (1) the squadron is responsible for ensuring that all practical portions of each level PO's are completed (Appendix 2);
- c. station three (3): Ground operations and ground handling (site staff);
- (1) the site staff is responsible for ensuring that all practical portions of the ground operations are completed by all cadets (Appendix 3); and
- d. station four (4): Familiarization flights (Instructor and Passenger Pilots):
- (1) the instructor and passenger pilots are responsible for completing the familiarization flights as described in Appendix 4.

16. Phase trois (3) : L'inspection pré-vol du planeur et de l'avion remorqueur/treuil avec des explications détaillées; (personnel du site):

- a. lorsque tous les cadets ont volé une fois ou si les opérations cessent dû aux contraintes de vol, le personnel du site arrêtera les opérations et démontrera les détails de l'inspection pré-vol du planeur et de l'avion remorqueur/treuil avec des explications.

17. Phase quatre (4) : Prendre une photo de groupe de l'escadron avec un planeur (tous) :

- a. après l'inspection pré-vol détaillée, on prendra une photo de groupe;
- b. cette photo de groupe sera envoyée à chaque commandant d'escadron; et
- c. cette photo de groupe sera affichée sur le site Internet des Ops Air.

18. Phase cinq (5) : Si le temps le permet, vols et activités supplémentaires (tous) :

- a. si la phases 1 à 4 sont complétées avant le départ des cadets, le site doit recommencer les vols de familiarisation, commençant avec les cadets juniors; et
- b. tous les escadrons devraient planifier le départ du site de planeur entre 16 h 00 et 18 h 00.

INSTRUCTIONS DE COORDINATION

19. L'échéancier est détaillé à l'appendice 1.

20. Les limites :

C-6/9

MOD/CH 14/03

16. Phase three (3): Glider and tow aircraft/winch walk around with detailed explanations (site staff):

- a. once all the cadets have flown once or if the operations cease due to flight constraints; the site staff will halt operations and demonstrate a detailed walk around with explanations of the glider and tow aircraft/winch.

17. Phase four (4): Squadron group picture with glider (all):

- a. upon completion of the detailed walk around, a group picture will be taken;
- b. the group picture will be sent to each squadron commanding officer; and
- c. the group picture will be posted on the Air Ops web site.

18. Phase five (5): If time permits, additional activities and flights (all):

- a. if phases 1 thru 4 are completed prior to the departure time, the site is to assume familiarization flights, starting with the junior cadets; and
- b. all squadrons should plan to leave the gliding site between 1600 hrs and 1800 hrs.

COORDINATING INSTRUCTIONS

19. Timings are detailed at Appendix 1.

20. Boundaries:

- a. toutes les limites seront décrites sur place durant les instructions de sécurité. Tous les membres de l'escadron doivent rester dans les endroits désignés pour leur sécurité; si un individu doit sortir des lieux désignés, il doit d'abord demander la permission aux officiers en charge du site.

- a. all boundaries will be described during the safety briefing on site. All squadron members must remain in designated areas for their safety; if anyone must leave the designated area they must ask permission from the Site (Officer) Staff first.

LES RESPONSABILITÉS DU COMMANDANT DE L'ESCADRON

21. Le commandant de l'escadron :
 - a. s'assurera qu'un plan de formation soit préparé et réalisé;
 - b. attribuera le nombre adéquat d'instructeurs pour l'application des OREN; et
 - c. s'assurera que les cadets sont habillés convenablement pour les conditions climatiques.

SQUADRON COMMANDING OFFICER RESPONSIBILITIES

21. The squadron commanding officer:
 - a. shall ensure that proper training plan is prepared and implemented;
 - b. shall assign adequate number of instructors for the applicable PO's; and
 - c. shall ensure the cadets are dressed for the weather conditions.

LES RESPONSABILITÉS DU COMMANDANT DU SITE DE VOL

22. Le commandant de site :
 - a. s'assurera que la formation est exécutée;
 - b. s'assurera que le nombre d'instructeurs soit adéquat afin d'instruire correctement tous les cadets lors des opérations planeur en vol et au sol; et
 - c. assistera l'escadron en cas de besoin.

SITE COMMANDER RESPONSIBILITIES

22. The site commander:
 - a. shall ensure that the proper training is being executed;
 - b. shall ensure adequate instructors to properly instruct all the cadets in ground and air glider operations; and
 - c. shall assist the squadron staff whenever possible.

ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

23. L'équipement de sport disponible au site de vol :
 - a. voir l'appendice 6.

ADMINISTRATION AND LOGISTICS

23. Sports equipment available at the familiarization site:
 - a. as per Appendix 6.

24. Les aides visuelles disponibles au site de vol :
C-7/9

24. Visual aids available at the familiarization site:

- a. voir l'appendice 7.
25. Habillement :
- a. les cadets seront, la majorité de la journée, à l'extérieur et devraient être habillés en conséquence. Ils devraient porter des vêtements appropriés car ils peuvent devenir sales et mouillés. Les uniformes de cadets ne sont pas recommandés; et
- b. un manteau de pluie, des chandails supplémentaires et/ou des vestes sont recommandés.

COMMANDEMENT ET CONTRÔLE

26. Le BPR est l'Officier des opérations (O Ops) des Ops Air; cependant, l'O Ops délègue le commandement opérationnel à chacun des commandants de site de vol. Si les commandants d'escadron sont incapables de contacter le commandant du site, ils peuvent contacter l'O Ops à St-Jean au numéro de téléphone : (450) 358-7099 ext. 6053 ou 1-800-817-2761 ext. 6053 ou par courriel à champagne.b@forces.gc.ca.

BPR : OSEM OPS AIR

Publiée le 31 octobre 2003

Appendices :

- | | |
|-------------|--|
| Appendice 1 | Horaire |
| Appendice 2 | L'entraînement obligatoire requis afin de compléter les OREN reliés à l'aviation |
| Appendice 3 | Opérations planeur, manœuvres au sol et en vol |
| Appendice 4 | Familiarisation en vol/Détail des vols (V-1) |
| Appendice 5 | Familiarisation en vol/Détail des vols (VT-1) |

C-8/9

MOD/CH 14/03

- a. as per Appendix 7.
25. Dress:
- a. the cadets will spend the majority of the day outside and should be dressed for extensive outdoor training. They should be wearing clothing that they can get dirty and wet. Cadet Uniforms are not recommended; and
- b. raincoats, extra sweaters and/or jackets are recommended.

COMMAND AND CONTROL

26. The OPI is the Operations Officer (Ops O) of the Air Ops; however the Ops O delegates operational command to each respective local familiarization site commander. If CO's are unable to contact the site commander, they can contact the Ops O in St-Jean at phone number: (450) 358-7099 ext 6053 or 1-800-817-2761 ext 6053 or via e-mail at champagne.b@forces.gc.ca.

OPI: SSO AIR OPS

Issued 31 October 2003

Appendices:

- | | |
|------------|---|
| Appendix 1 | Timetable |
| Appendix 2 | Gliding familiarization required performance objectives |
| Appendix 3 | Glider operations, ground and air handling |
| Appendix 4 | Familiarization flights/lesson details (F-1) |
| Appendix 5 | Familiarization flights/lesson details (WF-1) |

Appendice 6 Équipement de sports
disponible du site de
familiarisation
Appendice 7 Aides visuelles disponibles sur
les sites de familiarisation

Appendix 6 Sports equipment available from
the familiarization site
Appendix 7 Visual aids available from the
familiarization site

HORAIRE

1. Les escadrons se présentant avec 28 cadets ou plus emploieront l'horaire suivant :

HEURE	GROUPE	PHASE/POSTE	ACTIVITÉS
08:30	Tous	Phase 1	Arrivée et instruction initiale sur la sécurité du site
09:00	Groupe 1	Postes 3 et 4	Rotation entre des opérations de planeur et de vol
	Groupe 2	Poste 2	Cours de pilotage enseignés par l'escadron
	Groupe 3	Poste 1	Activités de sports
	Groupe 4	Poste 1	Activités de sports
10:20	Groupe 1	Poste 1	Activités de sports et pause pour dîner
	Groupe 2	Poste 1	Activités de sports et pause pour dîner
	Groupe 3	Postes 3 et 4	Rotation entre des opérations de planeur et de vol
	Groupe 4	Poste 2	Cours de pilotage enseignés par l'escadron
11:40	Groupe 1	Poste 2	Cours de pilotage enseignés par l'escadron
	Groupe 2	Postes 3 et 4	Rotation entre des opérations de planeur et de vol
	Groupe 3	Poste 1	Activités de sports et pause pour dîner
	Groupe 4	Poste 1	Activités de sports et pause pour dîner
13:00	Groupe 1	Poste 1	Activités de sports
	Groupe 2	Poste 1	Activités de sports
	Groupe 3	Poste 2	Cours de pilotage enseignés par l'escadron
	Groupe 4	Postes 3 et 4	Rotation entre des opérations de planeur et de vol
14:20	Tous	Phase 3	Explications de l'inspection et la préparation au vol du planeur et de l'avion/treuil
15:00	Tous	Phase 4	Photo de groupe
15:20	Tous		Préparation pour le départ
15:40	Tous		Départ de l'aéroport

TIME TABLE

1. Squadrons present with 28 cadets or more shall use the schedule that follows:

TIME	GROUP	PHASE/STATION	ACTIVITIES
08:30	All	Phase 1	Arrival and initial site safety briefing
09:00	Group 1	Station 3 et 4	Alternate between flying and glider operations
	Group 2	Station 2	Practical ground school classes taught by squadron
	Group 3	Station 1	Sport activities
	Group 4	Station 1	Sport activities
10:20	Group 1	Station 1	Sports activities and break for lunch
	Group 2	Station 1	Sports activities and break for lunch
	Group 3	Station 3 and 4	Alternate between flying and glider operations
	Group 4	Station 2	Practical ground school classes taught by squadron
11:40	Group 1	Station 2	Practical ground school classes taught by squadron
	Group 2	Station 3 and 4	Alternate between flying and glider operations
	Group 3	Station 1	Sports activities and break for lunch
	Group 4	Station 1	Sports activities and break for lunch
13:00	Group 1	Station 1	Sport activities
	Group 2	Station 1	Sport activities
	Group 3	Station 2	Practical ground school classes taught by squadron
	Group 4	Station 3 and 4	Alternate between flying and glider operations
14:20	All	Phase 3	Aircraft/winch walk around with explanations
15:00	All	Phase 4	Group photo
15:20	All		Prepare for departure
15:40	All		Depart the airport

2. Les escadrons se présentant avec 21 à 27 cadets emploieront l'horaire suivant :

HEURE	GROUPE	PHASE/POSTE	ACTIVITÉS
08:30	Tous	Phase 1	Arrivée et instruction initiale sur la sécurité du site
09:00	Groupe 1	Postes 3 et 4	Rotation entre des opérations de planeur et de vol
	Groupe 2	Poste 2	Cours de pilotage enseignés par l'escadron
	Groupe 3	Poste 1	Activités de sports
10:20	Groupe 1	Poste 1	Activités de sports et pause pour dîner
	Groupe 2	Postes 3 et 4	Rotation entre des opérations de planeur et de vol
	Groupe 3	Poste 2	Cours de pilotage enseignés par l'escadron
11:40	Groupe 1	Poste 2	Cours de pilotage enseignés par l'escadron
	Groupe 2	Poste 1	Activités de sports et pause pour dîner
	Groupe 3	Postes 3 et 4	Rotation entre des opérations de planeur et de vol
13:00	Tous	Phase 3	Explications de l'inspection et la préparation au vol du planeur et de l'avion/treuil
13:25	Tous	Phase 4	Photo de groupe
13:40	Tous	Phase 5	Les cadets de niveau 1 et 2 ont priorité pour les deuxièmes prises de vol. Environ 17 cadets auront une deuxième prise de vol. Les cadets devront faire la rotation entre des opérations de planeur et les activités de sports. Pendant que certains cadets seront en opération de vol, les autres devront aider
16:00	Tous		Dernier vol de famil lancé. Préparation pour le départ
16:20	Tous		Départ de l'aéroport

2. Squadrons present with 21 to 27 cadets shall use the schedule that follows:

TIME	GROUP	PHASE/STATION	ACTIVITIES
08:30	All	Phase 1	Arrival and initial site safety briefing
09:00	Group 1	Station 3 and 4	Alternate between flying and glider operations
	Group 2	Station 2	Practical ground school classes taught by squadron
	Group 3	Station 1	Sports activities
10:20	Group 1	Station 1	Sports activities and break for lunch
	Group 2	Station 3 and 4	Alternate between flying and glider operations
	Group 3	Station 2	Practical ground school classes taught by squadron
11:40	Group 1	Station 2	Practical ground school classes taught by squadron
	Group 2	Station 1	Sports activities and break for lunch
	Group 3	Station 3 and 4	Alternate between flying and glider operations
13:00	All	Phase 3	Aircraft/winch walk around with explanations
13:25	All	Phase 4	Group photo
13:40	All	Phase 5	Level 1 and 2 cadets take priority for second flights. Approximately 17 cadets will fly a second time. The cadets should alternate between sports and flying. While the cadets are on the flight line, they should help with operations
16:00	All		Last famil flight launched. Prepare to leave
16:20	All		Depart the airport

3. Les escadrons se présentant avec 20 cadets ou moins emploieront l'horaire suivant :

HEURE	GROUPE	PHASE/POSTE	ACTIVITÉS
08:30	Tous	Phase 1	Arrivée et instruction initiale sur la sécurité du site
09:00	Groupe 1	Postes 3 et 4	Rotation entre des opérations de planeur et de vol
	Groupe 2	Postes 1 et 2	Rotation entre des activités de sports et cours de pilotage enseignés par l'escadron
10:20	Groupe 1	Postes 1 et 2	Rotation entre des activités de sports et cours de pilotage enseignés par l'escadron
	Groupe 2	Postes 3 et 4	Rotation entre des opérations de planeur et de vol
12:00	Tous	Phase 3	Explications de l'inspection et la préparation au vol du planeur et de l'avion/treuil
12:20	Tous	Phase 4	Photo de groupe
12:30	Groupe 1	Phase 5	Rotation entre des opérations de planeur et de vol
	Groupe 2	Phase 5	Rotation entre des activités de sports et Cours de pilotage enseignés par l'escadron
13:50	Groupe 1	Phase 5	Rotation entre des activités de sports et cours de pilotage enseignés par l'escadron
	Groupe 2	Phase 5	Rotation entre des opérations de planeur et de vol
15:10	Tous		Dernier vol de famil lancé. Préparation pour le départ
15:30	Tous		Départ de l'aéroport

3. Squadrons present with 20 cadets or less shall use the schedule that follows:

TIME	GROUP	PHASE/STATION	ACTIVITIES
08:30	All	Phase 1	Arrival and initial site safety briefing
09:00	Group 1	Station 3 et 4	Alternate between flying and glider operations
	Group 2	Station 1 et 2	Alternate between sports and practical ground school
10:20	Group 1	Station 1 et 2	Alternate between sports and practical ground school
	Group 2	Station 3 et 4	Alternate between flying and glider operations
12:00	All	Phase 3	Aircraft/winch walk around with explanations
12:20	All	Phase 4	Group photo
12:30	Group 1	Phase 5	Alternate between sports and practical ground school
	Group 2	Phase 5	Alternate between sports and practical ground school
13:50	Group 1	Phase 5	Alternate between sports and practical ground school
	Group 2	Phase 5	Alternate between flying and glider operations
15:10	All		Last famil flight launched. Prepare to leave
15:30	All		Depart the airport

L'ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE REQUIS AFIN DE COMPLÉTER LES OREN RELIÉS À L'AVIATION

NIVEAU 1

OREN	OCOM	À VOIR EN VOL	À VOIR AU SOL	NON ATTEIGNABLE
412 Installations aéronautiques	1	Voie de circulation, hangars, les bâtiments de l'aérogare et écoles de pilotage	Identifier les composantes d'un aérodrome	
	2	Lumières de piste, numérotage et manche à vent	Identifier les caractéristiques de la piste	
	3		Identifier les équipements aéroportuaires d'urgence et d'écrasement	
	4	Véhicules et plan d'urgence	Visiter un aérodrome	
415 Structures de la cellule	1		Identifier les parties de l'avion (fuseau moteur, volet) **	Construire un modèle réduit
	2	Lacets, roulis, tangage (gouvernail de direction, ailerons, gouvernail de profondeur)	Identifier les gouvernes	
	3		Construction des fuselages monocoques et en poutres	
	4	Airmanship et vérification avant le vol.	Airmanship (vérifications, inspection quotidienne, vérifications mécaniques) **	

NIVEAU 2

OREN	OCOM	À VOIR EN VOL	À VOIR AU SOL	NON ATTEIGNABLE
414 Principes de vol	1		Quatre forces qui agissent sur l'avion en vol	Portance Types de traînées
	2			
	3			
	4	Mouvements axiaux	Mouvements axiaux	
	5	Les commandes et les gouvernes	Les commandes et les gouvernes	
416 Propulsion	1		Type de moteurs *	Moteur à combustion interne Cycle à quatre temps
	2			
	3			
	4		Fonctions de l'huile	
418 Communications Radio	1	Utilisation de l'alphabet phonétique	L'alphabet phonétique	

Légende :

- * Démonstration à l'aide d'un avion motorisé
- ** Nécessite en partie la participation d'un avion motorisé

C2-1/4

MOD/CH 14/03

GLIDING FAMILIARIZATION REQUIRED PERFORMANCE OBJECTIVES

LEVEL 1

PO	EO	TO SEE IN FLIGHT	TO SEE ON GROUND	CAN NOT COVER
412 Aerodrome Facilities	1	Taxiways, hangers, terminal, flying school	Identify components of aerodrome	
	2	Runways lights, numbering, wind sock	Identify runway characteristics	
	3	Emergency plan and vehicles	Identify crash/emergency equipment and plan	
	4		Tour an aerodrome	
415 Airframes	1		Identify a/c components (nacelle, flaps, wing) **	
	2	Yaw, pitch, roll (elevator, ailerons, rudder)	Identify control surfaces	
	3		Monocoque and truss constructions	Build a model plane
	4	Airmanship and pre-flight checks	Airmanship (checks, Dis, run-ups) **	

LEVEL 2

PO	EO	TO SEE IN FLIGHT	TO SEE ON GROUND	CAN NOT COVER
414 Principles of flight	1		Four forces in flight	Lift Drag
	2			
	3			
	4	Axis and movements	Axis and movements	
	5	Control surfaces and movements	Control surfaces and movements	
416 Propulsion	1		Types of engines *	Internal combustion Engine four strokes
	2			
	3			
	4		Function of oil	
418 Radio	1	Use of phonetic alphabet	Phonetic alphabet	

Legend: * Requires power driven aircraft to demonstrate
 ** Partially requires power driven aircraft

NIVEAU 3

OREN	OCOM	À VOIR EN VOL	À VOIR AU SOL	NON ATTEIGNABLE
416 Propulsion	1		Les catégories d'hélices * Les instruments du moteur * Types de système d'alimentation du carburant	Les hélices et le pas de l'hélice Système d'alimentation du carburant Système de carburation Surcompression et turbocompresseur
	2			
	3			
	4			
	5			
417 Navigation aérienne	1	Méthodes de navigation (ex. vol à vue)	Méthodes de navigation	Latitude et longitude
	2	Magnétisme terrestre et la boussole magnétique	Procédures techniques de navigation aérienne	
	3		Magnétisme terrestre et la boussole magnétique	
	4			
418 Communications radio	1	Procédures radio-téléphoniques Procédures d'appel et de réponse	Procédures radiotéléphoniques	
	2		Procédures d'appel et de réponse	
	3		Communication de détresse	
	4		Procédures de communications d'urgence	

NIVEAU 4

OREN	OCOM	À VOIR EN VOL	À VOIR AU SOL	NON ATTEIGNABLE
413 Météorologie	1		Caractéristiques de l'atmosphère Identifier les familles de nuage Identifier les types de brouillard Précipitation Température	
	2			
	3			
	4			
	5			
417 Navigation	1		Types de cartes aériennes Terminologie de navigation et unités de vitesse	Révision
	2			
	3			
	4			Instruments de planification de vol
	5			Planifier un vol

Légende :

- * Démonstration à l'aide d'un avion motorisé
- ** Nécessite en partie la participation d'un avion motorisé

LEVEL 3

PO	EO	TO SEE IN FLIGHT	TO SEE ON GROUND	CAN NOT COVER
416 Propulsion	1		Types of propellers *	Propellers, pitch
	2		Engine instruments *	
	3		Types of fuel systems *	Fuel system
	4			Carb system
	5			Super and Turbo charging
417 Navigation	1	Types of nov (i.e. dead reckoning)	Types of nov	
	2		Planning a x-country	
	3	Magnetism and magnetic compass	Magnetism and magnetic compass	
	4			Latitude and longitude
418 Radio	1	Radio procedures	Radio procedures	
	2	Calling and reply procedure	Calling and reply procedure	
	3		Distress communications	
	4		Urgency and safety communications	

LEVEL 4

PO	EO	TO SEE IN FLIGHT	TO SEE ON GROUND	CAN NOT COVER
413 Meteorology	1		Characteristics of atmosphere	
	2		Identify types of clouds	
	3		Identify types of fog	
	4		Precipitation	
	5		Temperature	
417 Navigation	1			Review
	2		VFR navigation charts	
	3		Nav terms and Speed units	
	4			Identify plotting instruments
	5			Plot a flight plan

Legend: * Requires power driven aircraft to demonstrate
 ** Partially requires power driven aircraft

OPÉRATIONS PLANEUR, MANOEUVRES AU SOL ET EN VOL

MATÉRIAUX ET MANOEUVRES AU SOL

1. Les sujets ci-dessous seront abordés par le personnel du site :
 - a. les manœuvres au sol des planeurs, conformément aux IPO, notamment le remorquage, les virages, les signaux, la sécurité sur le terrain et les précautions à prendre par grand vent;
 - b. les procédures et le matériel d'amarrage;
 - c. la manutention et l'inspection des câbles de remorquage;
 - d. révision du personnel cadre sur le champ et leurs responsabilités;
 - e. la préparation au vol et l'inspection des planeurs;
 - f. les détails des actions vitales LEST-CIACLSV avant le décollage; et
 - g. les signaux de lancement et de remorquage.

MANOEUVRES EN VOL

2. Les sujets ci-dessous seront abordés par le personnel du site :
 - a. les méthodes de lancement, notamment une discussion sur :
 - (1) le décollage, les positions de remorquage et de largage;

GLIDER OPERATIONS, GROUND AND AIR HANDLING

GROUND OPERATIONS AND HANDLING

1. The following topics shall be addressed by the site staff:
 - a. ground manoeuvring of gliders according to SOPs including towing, turning, signals, field safety, high wind precautions and hazards of prop and jet blast danger accepts;
 - b. tie-down procedures and equipment;
 - c. handling and inspection of tow ropes;
 - d. review the supervisory personnel on the field and their responsibilities;
 - e. pre-flight preparation and inspection of gliders;
 - f. details on the Ballast-CISTRSC pre-take-off check; and
 - g. launch and air tow signals.

AIR HANDLING

2. The following topics shall be addressed by the site staff:
 - a. the launch methods including a discussion of:
 - (1) take-off, tow positions and release;

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| (2) | la procédure à suivre avec un mou dans le câble pendant le remorquage par avion; et | (2) | slack rope procedure for air tow; and |
| (3) | du phénomène de basculement de l'avion remorqueur; | (3) | tow aircraft upset phenomenon; |
| b. | les vitesses types pour le remorquage et le vol libre; | b. | typical airspeeds for air tow and free flight; |
| c. | une discussion sur : | c. | a discussion of the following: |
| (1) | la vitesse de finesse maximale; | (1) | optimum gliding speed; |
| (2) | la vitesse de taux de chute minimum; | (2) | minimum sinking speed; |
| (3) | la vitesse normale d'évolution du planeur; | (3) | normal glider manoeuvring speed; |
| (4) | calcul de la distance de planer (en fonction de l'altitude, du vent et du rapport portance résistance); | (4) | calculating gliding distance (given altitude UID and winds); |
| (5) | vol plané vent debout; | (5) | gliding into wind; |
| (6) | virage en final avec un vent debout; et | (6) | turning onto final into a wind gradient; and |
| (7) | considérations lors de l'approche et vitesses d'approche; | (7) | considerations on approach and approach speed; |
| d. | les vitesses de décrochage et de glissade sur l'aile; | d. | stalling and side-slipping speeds; |
| e. | les poids maximums et minimums du poste de pilotage et les besoins de lestage; | e. | maximum and minimum cockpit weights, and requirements for ballast; |
| f. | le circuit, notamment les altitudes à respecter et la désignation des parcours; | f. | the circuit with respect to altitudes and pattern nomenclature; |
| g. | les procédures d'urgence, notamment les bris de câble, incapacité de larguer, la double | g. | emergency procedures including rope breaks, release failure, double release failure |

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| | panne de largage et les atterrissages en campagne; | | and off-field landings; |
| h. | les risques météorologiques les plus courants pour les pilotes de planeur : | h. | the more common weather hazards to glider pilots including: |
| (1) | vitesse du vent et vent traversier; | (1) | wind speed and crosswind; |
| (2) | limite de vent du manufacturier; | (2) | manufacturers crosswind limitations; |
| (3) | l'interprétation du graphique des limites; | (3) | interpretation of crosswind charts; |
| (4) | instruments limités; | (4) | limited instrumentation; |
| (5) | éviter les nuages; et | (5) | cloud avoidance; and |
| (6) | opérations dans la pluie (erreur de réfraction); | (6) | flight operations in rain (refraction error); |
| i. | la vérification ASVOC avant une vrille ou un décrochage; et | i. | pre-spin/stall ASCOT check; and |
| j. | la vérification SWARTSC (vent arrière) avant l'atterrissage. | j. | Pre-landing downwind SWARTSC check. |

VALEUR INSTRUCTIVE DES VOLS

3. En vue de maximiser la valeur instructive des vols de familiarisation, ces vols devront au minimum s'accompagner :

- a. d'un briefing avant le vol portant sur la totalité du vol;
- b. d'une visite pré-vol de l'aéronef;
- c. d'une brève description des instruments de bord;
- d. d'une démonstration des effets des commandes de l'aéronef (au dessus de 1 000 pieds AGL);
- e. d'une corrélation entre les points caractéristiques sur la carte et au sol;

TRAINING VALUE

3. In order to maximize the famil training value, as a minimum, the following shall be accomplished:

- a. pre-flight briefing covering the entire flight;
- b. an aircraft pre-flight inspection;
- c. a brief description of aircraft instruments;
- d. a demonstration of effects of aircraft controls (above 1,000 feet AGL);
- e. correlation of map and ground features; and

- | | | | |
|----|---|----|--|
| f. | du circuit de l'aérodrome; et | f. | the aerodrome circuit; and |
| g. | briefing pré-vol/les consignes pré-vol devront porter sur les sujets suivants : portes, sorties de secours, extincteurs, trousse de premiers soins, radio balise de secours (ELT), ceintures et mal de l'air. | g. | pre-flight briefing/pre-flight instructions must include doors, emergency exits, extinguishers, first aid kit, ELT, seat belts and air sickness. |

FAMILIARISATION EN VOL/ DÉTAILS DES VOLS

VOL FAMIL 1 VOL D'INITIATION (V1 – 1500 PI)

1. **LE PILOTE** en charge de ce vol peut être un pilote passager ou un instructeur de vol.

BUT

2. Le vol d'initiation constitue peut-être le premier vol du cadet dans un planeur. Le vol d'initiation vise à familiariser le cadet avec le planeur et le secteur local de vol ainsi qu'à établir un raccordement avec la matière vue au niveau de l'escadron.

OBJECTIF

3. À la fin de ce vol, le cadet devrait avoir vu les points suivants :

- a. démonstration :
 - (1) aménagement de l'aéroport;
 - (2) secteur de vol local;
 - (3) caractéristiques de la piste d'atterrissages; et
 - (4) habitacle du 2-33.

MOTIVATION

4. Le cadet devrait aimer le vol tout en se sentant confortable avec les normes et les procédures de vol ainsi que l'aménagement de l'aéroport local.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

5. Les ouvrages de référence suivants sont recommandés pour la présente leçon :

C4-1/20

MOD/CH 14/03

FAMILIARIZATION FLIGHTS/LESSON DETAILS

FAMIL FLIGHT 1 INTRO TO FAM FLYING (F1 – 1500 FEET)

1. **PILOT** in command of this flight may be either a qualified familiarization pilot or a qualified gliding instructor.

AIM

2. This may be the cadet's first ride in a glider. The ride is intended to familiarize the cadet with flying in the glider and the flying area as well as to establish a connection with material seen at the squadron level.

OBJECTIVE

3. At the conclusion of this trip, the cadet must have seen the following items:

- a. demo work:
 - (1) airfield lay-out;
 - (2) local flying area;
 - (3) runway characteristics; and
 - (4) 2-33 cockpit.

MOTIVATION

4. The cadet should enjoy the flight while becoming comfortable with standard flying procedures and the local airfield layout.

REFERENCES

5. The following references apply for this lesson:

- a. A-CR-CCP-266/PT-002, OREN 412;
- b. Ordres de vol de l'ERP; et
- c. section 1 du chapitre 2 du manuel A-CR-CCP-242/PT-006.

- a. A-CR-CCP-266/PT-001, PO 412;
- b. RGS Flying Orders; and
- c. Chapter 2, Section 1, A-CR-CCP-242/PT-005.

CONSEILS À L'INTENTION DES PILOTES

6. Ce vol de famil devrait prendre la forme d'une introduction au vol. Ne donnez aucune instruction pendant le vol, mais passez en revue l'ajustement des harnais, les éléments de l'habitacle et les autres aspects qui permettent d'assurer la sécurité des occupants à bord du planeur.

7. Montrez le secteur de vol local ainsi que les caractéristiques importantes et les repères. Montrez au cadet l'aménagement de l'aéroport.

8. N'exécutez que des manoeuvres très douces pendant ce premier vol. Il faut être attentif aux signes d'appréhension et de mal de l'air.

9. Invitez le cadet à poser des questions.

SOMMAIRE DU BRIEFING

10. Manipulation du planeur : Ce qui suit est applicable à la manipulation du planeur :

- a. aménagement de l'aéroport; et
- b. manoeuvre de largage.

11. Secteur de vol local : Ce qui suit est applicable au secteur de vol local :

- a. surveillance extérieure (au sol et dans les airs);

TIPS TO PILOTS

6. This famil flight should be an introduction to flying. Do not attempt to instruct on this trip, except for running over details of the straps, canopy and other items necessary for the safety of the glider and occupants.

7. Point out the local flying area and the prominent features and landmarks. Explain to the cadet the airfield layout.

8. Treat the cadet and the glider gently during this first trip. Watch for signs of apprehension or sickness.

9. Encourage questions from the cadet.

BRIEFING OUTLINE

10. Glider Handling: The following are applicable to glider handling:

- a. airfield layout; and
- b. release technique.

11. Local Flying Area: The following are applicable to the local flying area:

- a. look-out (air and ground);

- b. système horaire pour repérer le trafic; et
- c. points de repères.

RÉSUMÉ

12. Résumez les points relatifs à la sécurité et à la surveillance extérieure.

13. Invitez le cadet à poser des questions.

14. Posez les questions suivantes au cadet afin de confirmer son apprentissage :

- a. comment choisir les numéros de la piste d'atterrissage;
- b. quelle méthode emploieriez-vous pour identifier un autre avion en vol; et
- c. que devriez-vous faire si vous vous sentez malade durant le vol.

SOMMAIRE DE LA LEÇON

15. Manœuvres au sol : Ce qui suit est requis :

- a. demandez à l'élève d'ajuster le harnais, aidez-le au besoin et assurez-vous qu'il est à l'aise et bien assis; et
- b. démontrez les signaux et les commandes pour le décollage.

16. Manœuvres dans les airs : Ce qui suit est requis :

- a. indiquez au cadet les points de repère et aidez-le à s'orienter par rapport au secteur local;

- b. clock elevation system; and
- c. major airport features.

SUMMARY

12. Stress the importance of a good look-out.

13. Encourage the cadet to ask questions.

14. Ask the following confirmatory questions to the cadet:

- a. how do they choose the runway numbers;
- b. what method do we use to identify other aircraft in the air; and
- c. what should you do if you feel sick in flight.

AIR LESSON OUTLINE

15. Ground: The following are required:

- a. have the cadet strap in; assist as required and ensure cadet is positioned correctly; and
- b. demonstrate take-off signals.

16. Air: The following are required:

- a. show the cadet the predominant ground features in the area. Assist the cadet in developing an orientation with the local area;

- b. faites une démonstration du système horaire et demandez au cadet de signaler le trafic;
- c. indiquez les caractéristiques de la piste d'atterrissage et l'aménagement de l'aéroport; et
- d. effectuez l'ensemble du circuit et atterrissez.

RÉVISION APRÈS VOL

17. Demandez au cadet de formuler son impression générale sur le vol. Répondre à toutes les questions que le cadet peut poser.

- b. demonstrate the clock elevation system and have the cadet report an aircraft;
- c. point out the features of the runway and the airfield layout; and
- d. fly the circuit and land the glider.

POST-FLIGHT REVIEW

17. Obtain the cadet's overall impression of the trip. Answer any questions the cadet may have.

**VOL FAMIL 2
ASSIETTES ET HORIZON
(V2 – 1500 PI)**

18. **LE PILOTE** en charge de ce vol peut être un pilote passager ou un instructeur de vol.

BUT

19. C'est le premier vol où le cadet commencera à voir comment un planeur peut voler. L'objectif du vol est d'enseigner les diverses assiettes de vol d'un planeur.

OBJECTIF

20. À la fin de ce vol, le cadet devrait avoir vu les points suivants :

- a. démonstration :
 - (1) assiettes d'un planeur; et
- b. révision :
 - (1) secteur de vol local;
 - (2) aménagement de l'aéroport et caractéristiques de la piste; et
 - (3) habitacle du 2-33.

MOTIVATION

21. Il faut posséder une connaissance fondamentalement solide des différentes assiettes en vol avant d'enseigner les effets primaires des commandes.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

22. Les ouvrages de référence suivants sont recommandés pour la présente leçon :

C4-5/20

MOD/CH 14/03

**FAMIL FLIGHT 2
INTRO TO ATTITUDE AND THE
HORIZON
(F2 – 1500 FEET)**

18. **PILOT** conducting this flight may be either a qualified familiarization pilot or a qualified gliding instructor.

AIM

19. This is the first flight where the cadet will begin to see how a glider is flown. The aim of the famil flight is to introduce the various attitudes of a glider.

OBJECTIVE

20. At the conclusion of this trip, the cadet must have seen the following items:

- a. demo work:
 - (1) attitudes of a glider; and
- b. review:
 - (1) local flying area;
 - (2) runway and airfield lay-out; and
 - (3) 2-33 cockpit.

MOTIVATION

21. A firm understanding of flight attitudes is a prerequisite to understanding the primary movements of an aircraft and the basic principals of flight.

REFERENCES

22. The following references apply for this lesson:

- a. A-CR-CCP-266/PT-002, OREN 412;
- b. Ordres de vol de l'ERP; et
- c. section 1 du chapitre 2 du manuel A-CR-CCP-242/PT-006.

- a. A-CR-CCP-266/PT-001, PO 412;
- b. RGS Flying Orders; and
- c. Chapter 2, Section 1, A-CR-CCP-242/PT-005.

CONSEILS À L'INTENTION DES PILOTES

23. S'assurer que le cadet est assis correctement et vérifier si le nombre de coussins d'espacement est correct. Si le cadet ne peut pas voir à l'intérieur, il sera impossible de remporter les objectifs du vol, particulièrement s'il est assis en position arrière.

24. Expliquez au cadet le sens de l'expression distance ou capot-horizon. Insistez sur le fait que l'essentiel, c'est l'assiette du planeur et non pas les instruments.

25. Il se peut que le cadet ne soit pas habitué au vol, il faut être attentif aux signes d'appréhension et du mal de l'air.

26. Invitez le cadet à poser des questions.

SOMMAIRE DU BRIEFING

27. Les assiettes de vol :
- a. l'assiette rectiligne (assiette de vol plané);
 - b. l'assiette cabrée;
 - c. l'assiette piquée; et
 - d. l'assiette inclinée.
28. Référence Visuelle (Horizon) :
Ce qui suit est applicable au secteur de vol local :

TIPS TO PILOTS

23. Ensure the cadet is properly strapped in and has correct number of spacers. If the cadet cannot see properly the aim of the flight cannot be met, particularly if cadet is seated in rear seat.

24. Explain to the cadet the meaning of horizon reference, or canopy-horizon distance. Have the cadet understand that the horizon is used as a primary reference and the instruments are only secondary.

25. The cadet may still not be accustomed to flight, continue to watch for signs of airsickness or discomfort.

26. Encourage questions from the cadet.

BRIEFING OUTLINE

27. Flight Attitudes:
- a. wings level glide attitude;
 - b. nose up attitude;
 - c. nose down attitude; and
 - d. banked attitude.
28. Horizon reference: The following are applicable to horizon as a reference:

- a. relation entre la vitesse et la distance capot-horizon;
 - b. l'horizon comme une référence primaire; et
 - c. l'effet d'un horizon obscur.
29. Compensateur: Expliquez l'utilisation de compensateur pour :
- a. maintenir l'assiette de vol; et
 - b. soulagez la pression des contrôles du pilote.

RÉSUMÉ

30. Invitez le cadet à poser des questions.
31. Posez les questions suivantes au cadet afin de confirmer sa compréhension :
- a. quelles sont les quatre assiettes de vol;
 - b. comment jugeons-nous la vitesse dans le planeur; et
 - c. comment le compensateur nous aide-t-il à voler.

SOMMAIRE DE LA LEÇON

32. Il faut s'assurer que le cadet est assis et attaché correctement.
33. Revisez l'habitacle du 2-33 et mentionnez tout article qui ne devrait pas être touché.
34. Démontrez les vérifications et signaux de décollage.
35. Démontrez la méthode de décollage employée.
36. Démontrez et expliquez les assiettes de vols.

- a. speed and horizon distance relation;
 - b. horizon as a primary reference; and
 - c. Effect of an obscured horizon.
29. Trim: Explain the use of trim for the following:
- a. maintaining flight attitude; and
 - b. relieving the pressure of the pilots controls.

SUMMARY

30. Encourage the cadet to ask questions.
31. Ask the following confirmatory questions to the cadet:
- a. what are the four flight attitudes;
 - b. how do we judge speed in the glider; and
 - c. how does trim help us to fly.

AIR LESSON OUTLINE

32. Ensure the cadet is correctly positioned and strapped in the glider.
33. Review the 2-33 cockpit lay-out and mention any items that should not be touched.
34. Demonstrate the verification of the rope and take-off signals.
35. Demonstrate the launch method used.
36. Demonstrate and explain the various flight attitudes of the glider.

37. Démontrez l'utilisation du compensateur.

37. Demonstrate the use of trim.

38. Démontrez le circuit d'atterrissage.

38. Demonstrate the regular circuit procedure.

RÉVISION APRÈS VOL

POST-FLIGHT REVIEW

39. Il faut réviser la leçon en détail et s'assurer que le cadet comprend parfaitement tous les points abordés ainsi que les techniques et procédures à prendre.

39. Review air lesson in detail and make sure the cadet fully understands the material seen in flight.

**VOL FAMIL 3
ASSIETTES ET MOUVEMENTS
(V-3 – 1500 PI)**

40. **LE PILOTE** en charge de ce vol peut être un pilote passager ou un instructeur de vol.

BUT

41. Le présent vol de famil permet au cadet de réviser les assiettes et d'apprendre les mouvements en vol.

OBJECTIF

42. À la fin de ce vol, le cadet devrait avoir vu les points suivants :

- a. nouveau :
 - (1) vérification pré-vol;
 - (2) signaux manuels de décollage;
 - (3) effets primaires des commandes; et
 - (4) airmanship; et
- b. révision :
 - (1) assiettes de vol.

MOTIVATION

43. Le cadet doit posséder une connaissance fondamentale des vérifications à effectuer pour mieux comprendre les principes de sécurité des vols. En plus, les assiettes et mouvements sont la base de toutes autres manœuvres plus avancées.

**FAMIL FLIGHT 3
ATTITUDE AND MOVEMENTS
(F3 – 1500 FEET)**

40. **PILOT** conducting this flight may be either a qualified familiarization pilot or a qualified gliding instructor.

AIM

41. The aim of this flight is to ensure the cadet has a clear understanding of the primary movements of the glider and to review flight attitudes.

OBJECTIVE

42. At the conclusion of this trip, the cadet must have seen the following items:

- a. new work:
 - (1) pre-flight checks;
 - (2) take-off signals;
 - (3) primary movements; and
 - (4) airmanship; and
- b. review:
 - (1) flight attitudes.

MOTIVATION

43. A better understanding of checks will introduce the cadet to the basics of flight safety, as well, the primary movements and flight attitudes are the base for all other movements.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

44. Les ouvrages de référence suivants sont recommandés pour la présente leçon :

- a. A-CR-CCP-266/PT-002, OREN 415;
- b. Ordres de vol de l'ERP; et
- c. section 1 du chapitre 2 du manuel A-CR-CCP-242/PT-006.

CONSEILS À L'INTENTION DES PILOTES

45. Avant le décollage, utilisez tout le temps supplémentaire nécessaire pour discuter avec le cadet des mouvements primaires du planeur à utiliser pour s'assurer d'obtenir le potentiel maximum durant le temps de vol.

46. Dites toutes les vérifications à haute voix pour assurer une bonne compréhension au cadet des actions requises du pilote durant le vol.

47. Invitez le cadet à poser des questions.

SOMMAIRE DU BRIEFING

48. Airmanship : Définir et expliquer l'airmanship pour ce qui suit :

- a. signalement du trafic;
- b. vérifications en vol; et
- c. gestion de vol.

49. Effets primaires des commandes : Expliquer les effets primaires sur le déplacement du planeur :

- a. gouverne de profondeur/tangage;
- b. ailerons/roulis; et

REFERENCES

44. The following references apply for this lesson:

- a. A-CR-CCP-266/PT-001, PO 415;
- b. RGS Flying Orders; and
- c. Chapter 2, Section 1, A-CR-CCP-242/PT-005.

TIPS TO PILOTS

45. Use any extra time during the launch to ask the cadet about the primary movements of the glider to ensure that time in flight is used to its maximum potential.

46. Say all checks out loud to give the cadet a good understanding of what the pilot is required to do during flight.

47. Encourage questions from the cadet.

BRIEFING OUTLINE

48. Airmanship: Define and explain the following with regards to airmanship:

- a. look-out;
- b. in-flight checks; and
- c. flight management.

49. Primary movements: Explain the following with regards to the primary movements of a glider:

- a. elevator/pitch;
- b. ailerons/roll; and

- c. gouverne de direction/
mouvement de lacets.

50. Vérifications : Définir et expliquer ce qui suit :

- a. pré-vol;
b. avant largage; et
c. vent arrière.

51. Les assiettes de vol : Réviser les assiettes de vol ci-dessous :

- a. l'assiette rectiligne
(assiette de vol plané);
b. l'assiette cabrée;
c. l'assiette piquée; et
d. l'assiette inclinée.

RÉSUMÉ

52. Invitez le cadet à poser des questions.

53. Posez les questions suivantes au cadet afin de confirmer son apprentissage :

- a. quelle assiette de vol nous donne une vitesse plus haute dans un planeur;
b. nommez et décrivez les signaux de décollage; et
c. quel mouvement primaire est produit par le gouvernail de direction.

SOMMAIRE DE LA LEÇON

54. Démontrez le fonctionnement et les caractéristiques des commandes dans l'habitacle.

55. Expliquez et questionnez le cadet au sujet des vérifications pré-vol.

- c. rudder/yaw.

50. Checks: Define and explain the following:

- a. pre-take-off;
b. pre-release; and
c. downwind.

51. Attitudes: Review the following with regards to flight attitudes:

- a. wings level glide attitude;
b. nose up attitude;
c. nose down attitude; and
d. banked attitude.

SUMMARY

52. Encourage the cadet to ask questions.

53. Ask the following confirmatory questions to the cadet:

- a. what flight attitude gives us a higher speed in a glider;
b. name and describe the take-off signals; and
c. what primary movement is produced by moving the rudder.

AIR LESSON OUTLINE

54. Demonstrate the operation and function of the cockpit controls.

55. Explain and question the cadet about the pre-take-off checks.

56. Expliquez et questionnez le cadet au sujet de la vérification de l'état du câble et les signaux de lancement.

57. Démontrez le décollage et le remorquage.

58. Expliquez et questionnez le cadet au sujet de la vérification avant largage ZAAT.

59. Démontrez la manœuvre de largage.

60. Révision des assiettes de vol.

61. Démontrez et expliquez les effets primaires des commandes.

62. Démontrez le circuit et l'atterrissage.

RÉVISION APRÈS VOL

63. Il faut réviser la leçon en détail et s'assurer que le cadet comprend parfaitement tous les points abordés en vol.

56. Explain and question the cadet about the verification of rope and hook-up signals.

57. Demonstrate take-off and tow.

58. Explain and question the cadet about the pre-release ZAAT checks.

59. Demonstrate release.

60. Review of basic attitudes.

61. Demonstrate and explain the primary movements of the glider.

62. Demonstrate circuit and landing.

POST-FLIGHT REVIEW

63. Review air lesson in detail and make sure the cadet fully understands the material seen in flight.

**VOL FAMIL 4
RÉVISION DES ASSIETTES ET
MOUVEMENTS
(V-4 – 1500 PI)**

64. **LE PILOTE** en charge de ce vol doit être un instructeur de vol qualifié.

BUT

65. Réviser les assiettes et mouvements en vol et de se perfectionner à cet égard.

OBJECTIF

66. À la fin de ce vol, le cadet devrait avoir vu les points suivants :

- a. perfectionnement :
 - (1) assiettes;
 - (2) mouvements;
 - (3) utilisation des listes de contrôles; et
 - (4) procédures de radio.

MOTIVATION

67. Il faut posséder une connaissance fondamentale solide des mouvements de l'appareil et des différentes assiettes en vol avant de pouvoir effectuer des manœuvres plus complexes et bien comprendre la théorie enseignée à l'escadron. Ce sera aussi le premier vol dans lequel le cadet aura la permission de prendre le contrôle du planeur durant le vol.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

68. Les ouvrages de référence suivants sont recommandés pour la présente leçon :

- a. A-CR-CCP-266/PT-002, OREN 414 et OREN 418;

**FAMIL FLIGHT 4
REVIEW OF ATTITUDE AND
MOVEMENTS
(F4 – 1500 FEET)**

64. **PILOT** in command during this flight must be a qualified gliding instructor.

AIM

65. To review and perfect the cadets understanding of attitudes and movements.

OBJECTIVE

66. At the conclusion of this trip, the cadet must have seen the following items:

- a. demo work:
 - (1) attitudes;
 - (2) movements;
 - (3) use of check lists; and
 - (4) basic radio procedures.

MOTIVATION

67. A strong base knowledge is important to understand ground school theory taught at the squadron, as well as allowing the cadet to move on to more complex manoeuvres in flight. This will also be the first flight in which the cadet will be allowed to take control during the flight.

REFERENCES

68. The following references apply for this lesson:

- a. A-CR-CCP-266/PT-001, PO 414 and PO 418;

- b. Ordres de vol de l'ERP; et
- c. section 1 du chapitre 2 du manuel A-CR-CCP-242/PT-006; et
- d. listes de contrôle pour le planeur.

- b. RGS Flying Orders;
- c. Chapter 2, Section 1, A-CR-CCP-242/PT-005; and
- d. check lists.

CONSEILS À L'INTENTION DES INSTRUCTEURS

69. Au cours du vol, faites remarquer l'importance des communications entendues à la radio.

70. L'habileté du cadet, étant très peu développée, gardez toujours les mains près des commandes.

71. Indiquez les points de repère au sol de la zone d'entraînement désignée et expliquez comment le pilote planifie son vol afin de maintenir sa position dans cette zone.

72. Invitez le cadet à poser des questions.

SOMMAIRE DU BRIEFING

73. Opérations au sol : Expliquez l'importance de ce qui suit :

- a. inspections quotidiennes;
- b. vérifications avant le décollage; et
- c. procédures et signaux de décollage.

74. Les assiettes de vol : Révisez ce qui suit :

- a. l'assiette rectiligne (assiette de vol plané);
- b. l'assiette cabrée;

TIPS TO INSTRUCTORS

69. Bring the cadet's attention to any communications heard over the radio during the flight.

70. As the cadet is still very inexperienced in flight always remain close to the controls.

71. Point out the ground references that mark off the local practice area and explain how a pilot plans their flight to remain in the zone.

72. Encourage questions from the cadet.

BRIEFING OUTLINE

73. Glider ground operations: Explain the importance of the following:

- a. daily inspections;
- b. pre-flight checks; and
- c. take-off procedures and signals.

74. Attitudes: Review the following flight attitudes:

- a. wings level glide attitude;
- b. nose up attitude;

- c. l'assiette piquée; et
- d. l'assiette inclinée.

75. Effets primaires des commandes :
Réviser les mouvements primaires suivants du planeur :

- a. gouverne de profondeur/
tangage;
- b. ailerons/roulis; et
- c. gouverne de direction/
mouvements de lacets.

76. Procédures radiotéléphoniques :
Expliquez les procédures radio suivantes :

- a. l'alphabet phonétique;
- b. procédures d'appel et de réponse; et
- c. procédures de base de la radio.

RÉSUMÉ

77. Invitez le cadet à poser des questions.

78. Posez les questions suivantes au cadet :

- a. comment épelons-nous l'indicatif CF-ZIQ dans l'alphabet phonétique;
- b. décrivez les procédures de décollage;
- c. quel mouvement est créé quand vous déplacez les ailerons; et
- d. comment le compensateur aide le pilote.

SOMMAIRE DE LA LEÇON

79. Le cadet assiste aux vérifications avant le décollage.

- c. nose down attitude; and
- d. banked attitude.

75. Primary movements: Review the following with regards to the primary movements of a glider:

- a. elevator/pitch;
- b. ailerons/roll; and
- c. rudder/yaw.

76. Radio procedure: Explain the following with regards to radio procedures:

- a. phonetic alphabet;
- b. call and reply procedure; and
- c. basic radio procedures.

SUMMARY

77. Encourage the cadet to ask questions.

78. Ask the following confirmatory questions to the cadet;

- a. how is the call sign CF-ZIQ pronounced in the phonetic alphabet;
- b. describe the take-off procedures;
- c. what movement is created when you move the ailerons; and
- d. how does trim help the pilot.

AIR LESSON OUTLINE

79. Cadet assists with pre-take-off checks.

80. Le cadet vérifie le câble sous la stricte supervision du pilote.

81. Le cadet donne les signaux de décollage sous la supervision du pilote.

82. Démontrez le décollage et le remorquage.

83. Le cadet assiste à la vérification ZAAT.

84. Démontrez la manœuvre de largage.

85. Le cadet essaie les effets primaires des commandes du planeur sous la supervision du pilote.

86. Démontrez le circuit et l'atterrissage.

87. Le cadet assiste à la vérification vent arrière et l'appel radio.

RÉVISION APRÈS VOL

88. Il faut réviser la leçon en détail et s'assurer que le cadet comprend parfaitement tous les points abordés ainsi que les techniques et procédures à prendre.

80. Cadet verifies rope under close supervision of pilot.

81. Cadet gives take-off signals under supervision of pilot.

82. Demonstrate take-off and tow.

83. Cadet assists with pre-release checks.

84. Demonstrate release.

85. Cadet practices primary movements of glider under supervision of pilot.

86. Demonstrate circuit and landing.

87. Cadet assists with downwind check and radio call.

POST FLIGHT REVIEW

88. Review air lesson in detail and make sure the cadet fully understands the material seen in flight.

**VOL FAMIL 5
REMORQUAGE ET VIRAGES
(V-5 – 2000 PI)**

89. **LE PILOTE** en charge de ce vol doit être un instructeur de vol qualifié.

BUT

90. C'est le premier vol où le cadet verra des manœuvres plus complexes. L'objectif du vol est d'introduire le cadet aux virages et aux diverses positions de remorquage.

OBJECTIF

91. À la fin de ce vol, le cadet devrait avoir vu les points suivants :

- a. démonstration :
 - (1) virages à moyennes et faibles inclinaisons;
 - (2) positions de remorquage; et
 - (3) navigation et boussole magnétique.

MOTIVATION

92. Jusqu'à maintenant, le cadet a seulement éprouvé une position de remorquage. Le cadet devrait développer une meilleure compréhension des remorquages et virages.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

93. Les ouvrages de référence suivants sont recommandés pour la présente leçon :

- a. A-CR-CCP-266/PT-002,
OREN 414 et OREN 418;

**FAMIL FLIGHT 5
INTRO TO TOW AND TURNS
(F5 – 2000 FEET)**

89. **PILOT** in command during this flight must be a qualified gliding instructor.

AIM

90. This is the first flight where the cadet will begin to see more complex manœuvres. The aim of the flight is to introduce the cadet to basic turns and various tow positions.

OBJECTIVE

91. At the conclusion of this trip, the cadet must have seen the following items:

- a. demo work:
 - (1) medium/gentle turns;
 - (2) tow positions; and
 - (3) navigation and magnetic compass.

MOTIVATION

92. Till now the cadet has only experienced one tow position, the cadet should develop a better understanding of tow and turns.

REFERENCES

93. The following references apply for this lesson:

- a. A-CR-CCP-266/PT-001,
PO 414 et PO 418;

- b. Ordres de vol de l'ERP; et
- c. section 1 du chapitre 2 du manuel
A-CR-CCP-242/PT-006.

- b. RGS Flying Orders; and
- c. Chapter 2, Section 1,
A-CR-CCP-242/PT-005.

CONSEILS À L'INTENTION DES INSTRUCTEURS

94. Vous devez utiliser votre jugement lors de ce vol. Le cadet ayant déjà une certaine expérience de vol, il faut discerner s'il est prêt à exécuter des manœuvres plus complexes telles que les virages ou faire l'expérience des différentes positions lors du remorquage.

95. Attirez l'attention du cadet sur la boussole magnétique durant les démonstrations de virages.

96. Il est fort probable que le cadet n'ait pas l'expérience ou les connaissances pour comprendre les étapes et vérifications nécessaires à un virage coordonné. Si le cadet éprouve des difficultés, portez son attention sur l'un des aspects seulement, par exemple, le cadet déplace le manche à balai alors que l'instructeur manœuvre les palonniers.

97. Invitez le cadet à poser des questions.

SOMMAIRE DU BRIEFING

98. Virages : Ce qui suit aura un impact sur le virage :

- a. types d'inclinaison (faible, moyenne et grande);
- b. utilisation et fonction des commandes; et
- c. coordination.

99. Remorquage : Ce qui suit s'applique aux positions de remorquage :

TIPS TO INSTRUCTORS

94. You must use your judgement when conducting this flight, even though the cadet will have already flown several flight they may not be ready to move on to more complex manoeuvres such as turns or may not feel comfortable changing positions on tow.

95. Bring the cadets attention to the magnetic compass when demonstrating turns.

96. The cadet may not have enough experience or knowledge to understand all the coordination and cross-checking required for a coordinated turn. If the cadet is having difficulties have him focus on only one concept of the turn (e.g. how to move the stick while you take care of the pedals).

97. Encourage questions from the cadet.

BRIEFING OUTLINE

98. Turns: The following are applicable to turns:

- a. amount of bank;
- b. control inputs; and
- c. coordination.

99. Tow Positions: The following are applicable to tow positions:

- a. position haute; et
- b. position basse; et
- c. méthodes de transition.

100. Navigation : Expliquez ce qui suit en relation avec la navigation :

- a. vols à vue;
- b. à l'estime; et
- c. zone d'entraînement.

RÉSUMÉ

101. Invitez le cadet à poser des questions.

102. Posez les questions suivantes au cadet afin de confirmer son apprentissage :

- a. quelle position de remorquage emploierons-nous habituellement;
- b. combien d'inclinaison est-ce que nous emploierons pour un virage moyen; et
- c. quel type de navigation emploierons-nous pour nous déplacer dans la zone d'entraînement.

SOMMAIRE DE LA LEÇON

103. Le cadet assiste le pilote pour les vérifications pré-vol.

104. Le cadet vérifie le câble sous la stricte supervision du pilote.

105. Le cadet donne des signaux de décollage sous la supervision du pilote.

106. Démontrez le décollage.

107. Démontrez les diverses positions de remorquage.

108. Le cadet assiste le pilote à la vérification ZAAT.

C4-19/20

MOD/CH 14/03

- a. high tow;
- b. low tow; and
- c. methods of transition.

100. Navigation: Explain the following with regards to navigation:

- a. pilotage;
- b. dead reckoning; and
- c. practice area.

SUMMARY

101. Encourage the cadet to ask questions.

102. Ask the following confirmatory questions to the cadet:

- a. what tow position do we usually use;
- b. how much bank do we use for a medium turn; and
- c. what type of navigation do we use to navigate in the practice area.

AIR LESSON OUTLINE

103. Cadet assists with pre-take-off checks.

104. Cadet verifies rope under close supervision of pilot.

105. Cadet gives take-off signals under supervision of pilot.

106. Demonstrate take-off.

107. Demonstrate the various tow positions.

108. Cadet assists with pre-release ZAAT checks.

109. Démontrez la manœuvre de largage.

110. Démontrez et laissez le cadet essayer des virages à faible et moyenne inclinaisons.

111. Démontrez le circuit et l'atterrissage.

112. Le cadet assiste le pilote à la vérification vent arrière et l'appel radio.

RÉVISION APRÈS VOL

113. Il faut réviser la leçon en détail et s'assurer que le cadet comprend parfaitement tous les points abordés ainsi que les techniques et procédures à prendre.

109. Demonstrate release.

110. Demonstrate and have the cadet practice gentle and medium turns under close supervision.

111. Demonstrate circuit and landing.

112. Cadet assists with downwind check and radio call.

POST-FLIGHT REVIEW

113. Review air lesson in detail and make sure the cadet fully understands the material seen in flight.

**FAMILIARISATION EN VOL/
DÉTAILS DES VOLS**

**VOL DE FAMIL AU TREUIL 1
VOL D'INITIATION
(VT1)**

1. **LE PILOTE** en charge de ce vol peut être un pilote passager ou un instructeur de vol.

BUT

2. Le vol d'initiation constitue peut-être le premier vol du cadet dans un planeur. Le vol d'initiation vise à familiariser le cadet avec le planeur et le secteur local de vol ainsi qu'à établir un raccordement avec la matière vue au niveau de l'escadron.

OBJECTIF

3. À la fin de ce vol, le cadet devrait avoir vu les points suivants :

- a. démonstration :
 - (1) aménagement de l'aéroport;
 - (2) décollage au treuil; et
 - (3) habitacle du 2-33.

MOTIVATION

4. Le cadet devrait aimer le vol tout en se sentant confortable avec les normes et les procédures normales de vol ainsi que l'aménagement de l'aéroport local.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

5. Les ouvrages de référence suivants sont recommandés pour la présente leçon :

- a. A-CR-CCP-266/PT-002, OREN 412;

**FAMILIARIZATION
FLIGHTS/LESSON DETAILS**

**WINCH FAMIL FLIGHT 1
INTRO TO FAM FLYING
(WF1)**

1. **PILOT** conducting this flight may be either a qualified familiarization pilot or a qualified gliding instructor.

AIM

2. This may be the cadet's first ride in a glider. The ride is intended to familiarize the cadet with flying in the glider and the flying area as well as to establish a connection with material seen at the squadron level.

OBJECTIVE

3. At the conclusion of this trip, the cadet must have seen the following items:

- a. demo work:
 - (1) airfield lay-out;
 - (2) winch launch; and
 - (3) 2-33 cockpit.

MOTIVATION

4. The cadet should enjoy the flight while becoming comfortable with standard flying procedures and the local airfield layout.

REFERENCES

5. The following references apply for this lesson:

- a. A-CR-CCP-266/PT-001, PO 412;

- b. Ordres de vol de l'ERP; et
- c. section 1 du chapitre 2 du manuel A-CR-CCP-242/PT-006.

- b. RGS Flying Orders; and
- c. Chapter 2, Section 1, A-CR-CCP-242/PT-005.

CONSEILS À L'INTENTION DES PILOTES

- 6. Ce vol de famil devrait prendre la forme d'une introduction au vol. Ne donnez aucune instruction pendant le vol, mais passez en revue l'ajustement des harnais, les éléments de l'habitacle et les autres aspects qui permettent d'assurer la sécurité des occupants à bord du planeur.
- 7. Montrez le secteur de vol local ainsi que les caractéristiques importantes et les repères. Montrez au cadet l'aménagement de l'aéroport.
- 8. N'exécutez que des manoeuvres très douces pendant ce premier vol. Il faut être attentif aux signes d'appréhension et de mal de l'air.
- 9. Invitez le cadet à poser des questions.

SOMMAIRE DU BRIEFING

- 10. Opération de planeur: Ce qui suit est applicable à la manipulation du planeur :
 - a. aménagement de l'aéroport; et
 - b. technique de décollage au treuil.
- 11. Secteur de vol local : Ce qui suit est applicable au secteur de vol local :
 - a. surveillance extérieure (au sol et dans les airs); et
 - b. points de repères.

TIPS TO PILOTS

- 6. This famil flight should be an introduction to flying. Do not attempt to instruct on this trip, except for running over details of the straps, canopy and other items necessary for the safety of the glider and occupants.
- 7. Point out the local flying area and the prominent features and landmarks. Explain to the cadet the airfield layout.
- 8. Treat the cadet and the glider gently during this first trip. Watch for signs of apprehension or sickness.
- 9. Encourage questions from the cadet.

BRIEFING OUTLINE

- 10. Glider Handling: The following are applicable to glider handling:
 - a. airfield layout; and
 - b. launch technique.
- 11. Local Flying Area: The following are applicable to the local flying area:
 - a. look-out (air and ground); and
 - b. major airport features.

RÉSUMÉ

12. Résumez les points relatifs à la sécurité et à la surveillance extérieure durant l'opération au treuil.

13. Invitez le cadet à poser des questions.

14. Posez les questions suivantes au cadet afin de confirmer son apprentissage :

- a. quelle est la méthode utilisée pour amener le planeur en altitude;
- b. que devriez-vous faire lorsque vous apercevez un autre avion en vol; et
- c. que devriez-vous faire si vous vous sentez malade durant le vol.

SOMMAIRE DE LA LEÇON

15. Manœuvres au sol : Ce qui suit est requis :

- a. demandez à l'élève d'ajuster le harnais, aidez-le au besoin et assurez-vous qu'il est à l'aise et bien assis; et
- b. démontrez les signaux pour le décollage.

16. Manœuvres dans les airs : Ce qui suit est requis :

- a. indiquez et démontrez le décollage au treuil;
- b. indiquez au cadet les points de repère et aidez-le à s'orienter par rapport au secteur local;

SUMMARY

12. Stress the importance of safety during winch operations.

13. Encourage the cadet to ask questions.

14. Ask the following confirmatory questions to the cadet:

- a. what type of launch method will we be using;
- b. what should you do if you see another aircraft in flight; and
- c. what should you do if you feel sick in flight.

AIR LESSON OUTLINE

15. Ground: The following are required:

- a. have the cadet strap in; assist as required and ensure cadet is positioned correctly; and
- b. demonstrate take-off signals.

16. Air: The following are required:

- a. demonstrate and explain the launch procedures;
- b. show the cadet the predominant ground features in the area. Assist the cadet in developing an orientation with the local area;

- c. indiquez les caractéristiques et l'aménagement de l'aéroport durant le vol; et
- d. effectuez l'ensemble du circuit et atterrissez.

RÉVISION APRÈS VOL

17. Demandez au cadet de formuler son impression générale sur le vol. Répondez à toutes les questions que le cadet peut poser.

- c. point out the location of the airport during flight; and
- d. fly the circuit and land the glider.

POST-FLIGHT REVIEW

17. Obtain the cadet's overall impression of the trip. Answer any questions the cadet may have.

**VOL DE FAMIL AU TREUIL 2
LACET ET ROULIS
(VT2 – 1500 PI)**

18. **LE PILOTE** en charge de ce vol peut être un pilote passager ou un instructeur de vol.

BUT

19. C'est le premier vol où le cadet commencera à voir comment un planeur peut être piloté. L'objectif du vol est d'introduire les mouvements de lacet et roulis.

OBJECTIF

20. À la fin de ce vol, le cadet devrait avoir vu les points suivants :

- a. démonstration :
 - (1) lacet et roulis; et
- b. révision :
 - (1) secteur de vol local; et
 - (2) habitacle du 2-33.

MOTIVATION

21. Il faut posséder une connaissance fondamentalement solide des différents mouvements pour être capable d'introduire des manœuvres plus avancées.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

22. Les ouvrages de référence suivants sont recommandés pour la présente leçon :

- a. A-CR-CCP-266/PT-002, OREN 412;

**WINCH FAMIL FLIGHT 2
INTRO TO YAW AND ROLL
(WF2)**

18. **PILOT** conducting this flight may be either a qualified familiarization pilot or a qualified gliding instructor.

AIM

19. This is the first flight where the cadet will begin to see how a glider is flown. The aim of the famil flight is to introduce the movements of yaw and roll.

OBJECTIVE

20. At the conclusion of this trip, the cadet must have seen the following items:

- a. demo work:
 - (1) movements of yaw and roll; and
- b. review:
 - (1) local flying area; and
 - (2) 2-33 cockpit.

MOTIVATION

21. A firm understanding of the primary movements will allow the cadet to understand more complex manoeuvres in later flights.

REFERENCES

22. The following references apply for this lesson:

- a. A-CR-CCP-266/PT-001, PO 412;

- b. Ordres de vol de l'ERP; et
- c. section 1 du chapitre 2 du manuel
A-CR-CCP-242/PT-006.

- b. RGS Flying Orders; and
- c. Chapter 2, Section 1,
A-CR-CCP-242/PT-005.

CONSEILS À L'INTENTION DES PILOTES

23. S'assurer que le cadet est assis correctement et vérifier si le nombre de coussins d'espacement est correct. Si le cadet ne peut pas voir à l'intérieur, il sera impossible de remporter les objectifs du vol, particulièrement s'il est assis en position arrière.

24. Il se peut que le cadet ne soit pas habitué au vol, il faut être attentif aux signes d'appréhension et du mal de l'air.

25. Invitez le cadet à poser des questions.

SOMMAIRE DU BRIEFING

26. Effets primaires des commandes :

- a. ailerons/roulis; et
- b. gouverne de direction/
mouvement de lacet.

27. Compensateur : Expliquez l'utilisation du compensateur pour :

- a. maintenir l'attitude en vol;
et
- b. soulagez la pression des
contrôles du pilote.

RÉSUMÉ

28. Invitez le cadet à poser des questions.

29. Posez les questions suivantes au cadet afin de confirmer son apprentissage :

TIPS TO PILOTS

23. Ensure the cadet is properly strapped in and has correct number of spacers. If the cadet cannot see properly the aim of the flight cannot be met, particularly if cadet is seated in rear seat.

24. The cadet may still not be accustomed to flight, continue to watch for signs of airsickness or discomfort.

25. Encourage questions from the cadet.

BRIEFING OUTLINE

26. Movements: The following are applicable to primary movements:

- a. ailerons/roll; and
- b. rudder/yaw.

27. Trim: Explain the use of trim for the following:

- a. maintaining flight attitude;
and
- b. relieving the pressure of the
pilots controls.

SUMMARY

28. Encourage the cadet to ask questions.

29. Ask the following confirmatory questions to the cadet:

- a. quel mouvement est créé par le gouvernail de direction; et
- b. comment le compensateur nous aide-t-il à voler.

- a. what movement is created by the rudder; and
- b. how does trim help us to fly.

SOMMAIRE DE LA LEÇON

- 30. Il faut s'assurer que le cadet est assis et attaché correctement.
- 31. Réviser l'habitacle du 2-33 et mentionnez tout article qui ne devrait pas être touché.
- 32. Démontrez les vérifications des câbles et signaux de décollage.
- 33. Démontrez les méthodes de lancement employées.
- 34. Démontrez et expliquez les mouvements de roulis et lacet.
- 35. Démontrez l'utilisation du compensateur.
- 36. Démontrez le circuit régulier de l'atterrissage.

RÉVISION APRÈS VOL

- 37. Il faut réviser la leçon en détail et s'assurer que le cadet comprend parfaitement tous les points abordés ainsi que les techniques et procédures à prendre.

AIR LESSON OUTLINE

- 30. Ensure the cadet is correctly positioned and strapped in the glider.
- 31. Review the cockpit lay-out and mention any items that should not be touched.
- 32. Demonstrate the verification of the rope and take-off signals.
- 33. Demonstrate the launch method used.
- 34. Demonstrate and explain the movements of yaw and roll.
- 35. Demonstrate the use of trim.
- 36. Demonstrate the regular circuit procedure.

POST-FLIGHT REVIEW

- 37. Review air lesson in detail and make sure the cadet fully understands the material seen in flight.

**VOL DE FAMIL AU TREUIL 3
HORIZON ET TANGAGE
(VT3)**

38. **LE PILOTE** en charge de ce vol peut être un pilote passager ou un instructeur de vol.

BUT

39. Le présent vol de famil permet de s'assurer que le cadet comprend clairement les effets primaires des commandes du planeur et d'introduire l'utilisation de l'horizon pour contrôler la vitesse.

OBJECTIF

40. À la fin de ce vol, le cadet devrait avoir vu les points suivants :

- a. nouveau :
 - (1) tangage;
 - (2) l'horizon comme référence; et
 - (3) airmanship.
- b. révision :
 - (1) aménagement de l'aéroport; et
 - (2) lacet et roulis.

MOTIVATION

41. Le cadet doit posséder une connaissance fondamentale des mouvements de planeur et de vol pour pouvoir prendre contrôle du planeur dans son prochain vol.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

42. Les ouvrages de référence suivants sont recommandés pour la présente leçon :

C5-8/19

MOD/CH 14/03

**WINCH FAMIL FLIGHT 3
SPEED CONTROL AND PITCH
(WF3)**

38. **PILOT** conducting this flight may be either a qualified familiarization pilot or a qualified gliding instructor.

AIM

39. The aim of this flight is to ensure the cadet has a clear understanding of the primary movements of the glider and to introduce the use of the horizon to control speed.

OBJECTIVE

40. At the conclusion of this trip, the cadet must have seen the following items:

- a. new work:
 - (1) pitch;
 - (2) horizon as a reference; and
 - (3) airmanship; and
- b. review:
 - (1) location of airfield; and
 - (2) yaw and roll.

MOTIVATION

41. The cadet will have obtained the basic understanding of the primary movements that will allow them in latter flights to try to take control.

REFERENCES

42. The following references apply for this lesson:

- a. A-CR-CCP-266/PT-002, OREN 415;
- b. Ordres de vol de l'ERP; et
- c. section 1 du chapitre 2 du manuel A-CR-CCP-242/PT-006.

- a. A-CR-CCP-266/PT-001, PO 415;
- b. RGS Flying Orders; and
- c. Chapter 2, Section 1, A-CR-CCP-242/PT-005.

CONSEILS À L'INTENTION DES PILOTES

43. Avant le décollage, utilisez tout le temps supplémentaire nécessaire pour discuter avec le cadet des mouvements primaires du planeur à utiliser pour s'assurer d'obtenir le potentiel maximum durant le temps de vol.

44. Dites toutes les vérifications à haute voix pour assurer au cadet une bonne compréhension des actions requises du pilote durant le vol.

45. Invitez le cadet à poser des questions.

SOMMAIRE DU BRIEFING

46. Airmanship : Définir et expliquer les termes suivants en relation avec l'airmanship :

- a. signalement du trafic;
- b. vérifications en vol; et
- c. gestion du vol.

47. Effets primaires des commandes : Expliquer de quelles façons ce qui suit s'applique à l'effet primaire des commandes du planeur :

- a. gouverne de profondeur/tangage;
- b. ailerons/roulis; et
- c. gouverne de direction/mouvement de lacet.

TIPS TO PILOTS

43. Use any extra time during the launch to ask the cadet about the primary movements of the glider to ensure that time in flight is used to its maximum potential.

44. Say all checks out loud to give the cadet a good understanding of what the pilot is required to do during flight.

45. Encourage questions from the cadet.

BRIEFING OUTLINE

46. Airmanship: Define and explain the following with regards to airmanship:

- a. look-out;
- b. in-flight checks; and
- c. flight management.

47. Primary movements: Explain the following with regards to the primary movements of a glider:

- a. elevator/pitch;
- b. ailerons/roll; and
- c. rudder/yaw.

48. Horizon référence : Ce qui suit s'applique à l'horizon comme référence :

- a. relation entre la vitesse et la distance capot-horizon;
- b. l'horizon comme une référence primaire; et
- c. l'effet d'un horizon obscur.

RÉSUMÉ

49. Invitez le cadet à poser des questions.

50. Posez les questions suivantes au cadet afin de confirmer son apprentissage :

- a. quelle assiette de vol nous donne une plus grande vitesse dans un planeur;
- b. quel mouvement crée une sensation d'augmentation ou diminution de G; et
- c. quel mouvement primaire est produit par le gouvernail de direction.

SOMMAIRE DE LA LEÇON

51. Démontrez le fonctionnement et les caractéristiques des commandes dans l'habitacle.

52. Démontrez les vérifications pré-vol.

53. Expliquez la vérification de l'état du câble et les signaux de lancement.

54. Démontrez le décollage et le remorquage.

55. Démontrez la manœuvre de largage.

48. Horizon reference: The following are applicable to horizon as a reference:

- a. speed and horizon distance relation;
- b. horizon as a primary reference; and
- c. effect of an obscured horizon.

SUMMARY

49. Encourage the cadet to ask questions.

50. Ask the following confirmatory questions to the cadet:

- a. what flight attitude gives us a higher speed in a glider;
- b. what movement produces a feeling of increased or decreased Gs; and
- c. what primary movement is produced by moving the rudder.

AIR LESSON OUTLINE

51. Demonstrate the operation and function of the cockpit controls.

52. Demonstrate the pre-take-off checks.

53. Explain the verification of rope and hook-up signals.

54. Demonstrate take-off and tow.

55. Demonstrate release.

56. Démontrez le principe de la distance capot-horizon.

57. Démontrez et expliquez le mouvement de tangage.

58. Réviser les mouvements de roulis et lacet, si le temps le permet.

59. Démontrez le circuit et l'atterrissage.

RÉVISION APRÈS VOL

60. Il faut réviser la leçon en détail et s'assurer que le cadet comprend parfaitement tous les points abordés ainsi que les techniques et procédures à prendre.

56. Demonstrate the use of the horizon to maintain speed.

57. Demonstrate and explain the pitch movement.

58. Review yaw and roll if time allows.

59. Demonstrate circuit and landing.

POST-FLIGHT REVIEW

60. Review air lesson in detail and make sure the cadet fully understands the material seen in flight.

**VOL DE FAMIL AU TREUIL 4
RÉVISION DES ASSIETTES ET
MOUVEMENTS
(VT4)**

61. **LE PILOTE** en charge de ce vol doit être un instructeur de vol qualifié.

BUT

62. La présente leçon en vol permet au cadet de réviser les assiettes et mouvements en vol et de se perfectionner à cet égard.

OBJECTIF

63. À la fin de ce vol, le cadet devrait avoir vu les points suivants :

- a. perfectionnement :
 - (1) assiettes; et
 - (2) mouvements.

MOTIVATION

64. Il faut posséder une connaissance fondamentale solide des mouvements de l'appareil et des différentes assiettes en vol avant de pouvoir effectuer des manœuvres plus complexes et bien comprendre la théorie enseignée à l'escadron. Ce sera aussi le premier vol dans lequel le cadet aura la permission de prendre le contrôle du planeur durant le vol.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

65. Les ouvrages de référence sont recommandés pour la présente leçon :

- a. A-CR-CCP-266/PT-002, OREN 414 et OREN 418;
- b. Ordres de vol de l'ERP; et

**WINCH FAMIL FLIGHT 4
REVIEW OF ATTITUDE AND
MOVEMENTS
(WF4)**

61. **PILOT** in command during this flight must be a qualified gliding instructor.

AIM

62. To review and perfect the cadets understanding of attitudes and movements.

OBJECTIVE

63. At the conclusion of this trip, the cadet must have seen the following items:

- a. new work:
 - (1) attitudes; and
 - (2) movements;

MOTIVATION

64. A strong base knowledge is important to understand ground school theory taught at the squadron, as well as allowing the cadet to move on to more complex manoeuvres in flight. This will also be the first flight in which the cadet will be allowed to take control during the flight.

REFERENCES

65. The following references apply for this lesson:

- a. A-CR-CCP-266/PT-001, PO 414 and PO 418;
- b. RGS Flying Orders; and

- c. section 1 du chapitre 2
du manuel
A-CR-CCP-242/PT-006.

- c. Chapter 2, Section 1,
A-CR-CCP-242/PT-005.

CONSEILS À L'INTENTION DES INSTRUCTEURS

66. Au cours du vol, faites remarquer l'importance des communications entendues à la radio.

67. L'habilité du cadet, étant très peu développée, gardez toujours les mains près des commandes.

68. Indiquez les points de repère au sol de la zone d'entraînement désignée et expliquez comment le pilote planifie son vol afin de maintenir sa position dans cette zone.

69. Invitez le cadet à poser des questions.

SOMMAIRE DU BRIEFING

70. Opérations au sol : Expliquez l'importance de ce qui suit :
- a. inspections quotidiennes;
 - b. vérifications avant le décollage; et
 - c. procédures et signaux de décollage.
71. Les assiettes de vol : Revisez ce qui suit :
- a. l'assiette rectiligne (assiette de vol plané);
 - b. l'assiette cabrée;
 - c. l'assiette piquée; et
 - d. l'assiette inclinée.
72. Effets primaires des commandes : Revisez les effets primaires sur les déplacements du planeur :

TIPS TO INSTRUCTORS

66. Bring the cadet's attention to any communications heard over the radio during the flight.

67. As the cadet is still very inexperienced in flight always remain close to the controls.

68. Point out the ground references that mark off the local practice area and explain how a pilot plans their flight to remain in the zone.

69. Encourage questions from the cadet.

BRIEFING OUTLINE

70. Glider ground operations: Explain the importance of the following:
- a. daily inspections;
 - b. pre-flight checks; and
 - c. take-off procedures and signals.
71. Attitudes: Review the following flight attitudes:
- a. wings level glide attitude;
 - b. nose up attitude;
 - c. nose down attitude; and
 - d. banked attitude.
72. Primary movements: Review the following with regards to the primary movements of a glider:

- a. gouverne de profondeur/
tangage;
- b. ailerons/roulis; et
- c. gouverne de direction/
mouvements de lacets.

- a. elevator/pitch;
- b. ailerons/roll; and
- c. rudder/yaw.

RÉSUMÉ

73. Invitez le cadet à poser des questions.

74. Posez les questions suivantes au cadet afin de confirmer son apprentissage :

- a. comment le compensateur aide-t-il le pilote;
- b. décrivez les procédures de décollage; et
- c. quel mouvement est créé quand vous déplacez les ailerons.

SUMMARY

73. Encourage the cadet to ask questions.

74. Ask the following confirmatory questions to the cadet:

- a. how does trim help the pilot;
- b. describe the take-off procedures; and
- c. what movement is created when you move the ailerons.

SOMMAIRE DE LA LEÇON

75. Le cadet assiste aux vérifications avant le décollage.

76. Le cadet vérifie le câble sous la supervision proche du pilote.

77. Le cadet donne les signaux de décollage sous la supervision du pilote.

78. Démontrez le décollage au treuil.

79. Démontrez la manœuvre de largage.

80. Le cadet essaie les effets primaires des commandes sous la supervision du pilote.

81. Démontrez le circuit et l'atterrissage.

82. Démontrez et expliquez la vérification vent arrière et l'appel radio.

AIR LESSON OUTLINE

75. Cadet assists with pre-take-off checks.

76. Cadet verifies rope under close supervision of pilot.

77. Cadet gives take-off signals under supervision of pilot.

78. Demonstrate the winch launch.

79. Demonstrate release.

80. Cadet practices primary movements of glider under supervision of pilot.

81. Demonstrate circuit and landing.

82. Demonstrate and explain downwind check and radio call.

RÉVISION APRÈS VOL

83. Il faut réviser la leçon en détail et s'assurer que le cadet comprend parfaitement tous les points abordés ainsi que les techniques et procédures à prendre.

POST FLIGHT REVIEW

83. Review air lesson in detail and make sure the cadet fully understands the material seen in flight.

**VOL DE FAMIL AU TREUIL 5
VIRAGES ET VENT ARRIÈRE
(VT5)**

84. **LE PILOTE** en charge de ce vol peut être seulement un instructeur de vol qualifié.

BUT

85. C'est le premier vol où le cadet verra des manœuvres plus complexes. L'objectif du vol est d'introduire le cadet aux virages et principes du vent arrière.

OBJECTIF

86. À la fin de ce vol, le cadet devrait avoir vu les points suivants :

- a. démonstration :
 - (1) virages à moyennes et faibles inclinaisons;
 - (2) vent arrière; et
 - (3) navigation et boussole magnétique.

MOTIVATION

87. Jusqu'à maintenant, le cadet a seulement connu les mouvements de base du planeur; pendant ce vol, il commencera à voir des manœuvres plus complexes.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

88. Les ouvrages de référence suivants sont recommandés pour la présente leçon :

- a. A-CR-CCP-266/PT-002, OREN 414 et OREN 418;

**WINCH FAMIL FLIGHT 5
TURNS AND DOWNWIND
(WF5)**

84. **PILOT** in command during this flight must be a qualified gliding instructor.

AIM

85. This is the first flight where the cadet will begin to see more complex manoeuvres. The aim of the flight is to introduce the cadet to basic turns and the principles of flying downwind.

OBJECTIVE

86. At the conclusion of this trip, the cadet must have seen the following items:

- a. demo work:
 - (1) medium/gentle turns;
 - (2) downwind; and
 - (3) navigation and magnetic compass.

MOTIVATION

87. Till now the cadet has only seen the basic movements of the glider, this flight will allow him to see more complex manoeuvres.

REFERENCES

88. The following references apply for this lesson:

- a. A-CR-CCP-266/PT-001, PO 414 and PO 418;

- b. Ordres de vol de l'ERP; et
- c. section 1 du chapitre 2 du manuel A-CR-CCP-242/PT-006.

- b. RGS Flying Orders; and
- c. Chapter 2, Section 1, A-CR-CCP-242/PT-005.

CONSEILS À L'INTENTION DES INSTRUCTEURS

89. Vous devez utiliser votre jugement lors de ce vol. Le cadet ayant déjà une certaine expérience de vol, il faut discerner s'il est prêt à exécuter des manœuvres plus complexes telles que les virages ou faire l'expérience des différentes positions lors du remorquage.

90. Attirez l'attention du cadet sur la boussole magnétique durant les démonstrations de virages.

91. Il est fort probable que le cadet n'ait pas l'expérience ou les connaissances pour comprendre les étapes et vérifications nécessaires à un virage coordonné. Si le cadet éprouve des difficultés, portez son attention sur l'un des aspects seulement, par exemple, le cadet déplace le manche à balai alors que l'instructeur manœuvre les palonniers.

92. Invitez le cadet à poser des questions.

SOMMAIRE DU BRIEFING

93. Virages : Ce qui suit aura un impact sur les virages :

- a. types d'inclinaison (faible, moyenne et grande);
- b. utilisation et fonction des commandes; et
- c. coordination.

94. Vent arrière : Ce qui suit s'applique au vol avec vent arrière :

TIPS TO INSTRUCTORS

89. You must use your judgement when conducting this flight, even though the cadet will have already flown several flight they may not be ready to move on to more complex manoeuvres such as turns or may not feel comfortable changing positions on tow.

90. Bring the cadets attention to the magnetic compass when demonstrating turns.

91. The cadet may not have enough experience or knowledge to understand all the coordination and cross-checking required for a coordinated turn. If the cadet is having difficulties have him focus on only one concept of the turn (e.g. how to move the stick while you take care of the pedals).

92. Encourage questions from the cadet.

BRIEFING OUTLINE

93. Turns: The following are applicable to turns:

- a. amount of bank;
- b. control inputs; and
- c. coordination.

94. Downwind: The following are applicable to flying downwind:

- a. distance de la piste;
- b. vérification SWARTSC;
et
- c. virage pour entrée en
base.

95. Navigation : Expliquez ce qui
suit en relation avec la navigation :

- a. vols à vue;
- b. à l'estime; et
- c. zone d'entraînement.

RÉSUMÉ

96. Invitez le cadet à poser des
questions.

97. Posez les questions suivantes au
cadet pour confirmer son apprentissage :

- a. quelle vitesse devons-
nous garder en vent
arrière;
- b. combien d'inclinaison
emploierons-nous pour un
virage moyen; et
- c. quel type de navigation
emploierons-nous pour
nous déplacer dans la
zone d'entraînement.

SOMMAIRE DE LA LEÇON

98. Le cadet assiste le pilote pour les
vérifications pré-vol.

99. Le cadet vérifie le câble sous
stricte supervision du pilote.

100. Le cadet donne des signaux de
décollage sous la supervision du pilote.

101. Démontrez le décollage.

102. Démontrez la manœuvre de
largage.

C5-18/19

MOD/CH 14/03

- a. distance from runway;
- b. SWARTSC check; and
- c. turn onto base.

95. Navigation: Explain the following
with regards to navigation:

- a. pilotage;
- b. dead reckoning; and
- c. practice area.

SUMMARY

96. Encourage the cadet to ask questions.

97. Ask the following confirmatory
questions to the cadet:

- a. what flight attitude do we
maintain on downwind;
- b. how much bank do we use
for a medium turn; and
- c. what type of navigation do
we use to navigate in the
practice area.

AIR LESSON OUTLINE

98. Cadet assists with pre-take-off
checks.

99. Cadet verifies rope under close
supervision of pilot.

100. Cadet gives take-off signals under
supervision of pilot.

101. Demonstrate take-off.

102. Demonstrate release.

103. Démontrez et laissez le cadet essayer des virages à faible et moyenne inclinaisons sous stricte supervision.

104. Le cadet vole vent arrière sous la supervision du pilote. Le pilote démontre le reste du circuit.

105. Le cadet assiste le pilote pour la vérification vent arrière et l'appel radio.

RÉVISION APRÈS VOL

106. Il faut réviser la leçon en détail et s'assurer que le cadet comprend parfaitement tous les points abordés ainsi que les techniques et procédures à prendre.

103. Demonstrate and have the cadet practice gentle and medium turns under close supervision.

104. Have the cadet fly the downwind as much as possible. Demonstrate remainder of circuit.

105. Cadet assists with downwind check and radio call.

POST-FLIGHT REVIEW

106. Review air lesson in detail and make sure the cadet fully understands the material seen in flight.

L'ÉQUIPEMENT DE SPORTS DISPONIBLE DU SITE DE FAMILIARISATION

ÉQUIPEMENT DE SPORTS DISPONIBLE POUR UTILISATION :

Veillez noter que l'équipement suivant est disponible pour utilisation sur le site de planeur; cependant, il est de la responsabilité de chaque escadron individuellement d'assurer que tous les équipements de sécurité requis soient amenés et utilisés correctement.

1. Les équipements sportifs qui suivent sont disponibles pour tous les sites de planeur pour vos activités :

- a. ballons de soccer; et
- b. ballons de volley-ball.

2. Les tables suivantes identifient les équipements ou les facilités disponibles pour utiliser et compléter le programme d'efficacité physique des cadets de l'aviation (PECPCA) OREN 405 :

PECPCA ACTIVITÉS	ÉQUIPEMENT/FACILITÉS	
	FOURNI PAR LE SITE	APPORTÉ PAR L'ESCADRON
Extension des bras	Zone de gazon	Matelas de gymnase (recommandé)
Course-navette	Zone marquée de deux lignes parallèles (10 m d'espacement)	Chronomètre, trois blocs de bois
Redressements partiels	Zone de gazon	Matelas de gymnase (recommandé)
Saut en longueur	Zone marquée d'une ligne de départ	Gallon à mesurer
Course de 50 m	Zone marquée de deux lignes parallèles (50 m d'espacement)	Chronomètre pour trois ou quatre coureurs
Course d'endurance	Zone marquée de 200 m ou 400 m	Chronomètre pour trois ou quatre coureurs

L'escadron devrait aussi être préparé avec toutes les instructions, explications et les critères requis pour compléter les activités (référence : A-CR-CCP-266/PT-002, OREN 405).

Tous les cadets participants dans ces activités devraient porter des vêtements appropriés (i.e. souliers de course obligatoires).

SPORTS EQUIPMENT AVAILABLE FROM THE FAMILIARIZATION SITE

SPORTING EQUIPMENT AVAILABLE FOR USE:

Please note that the following equipment is available for use from the gliding site, however it is the responsibility of each individual squadron to ensure that all required safety equipment is brought and properly used.

1. The following sporting equipment is available at all gliding sites for your activities:
 - a. soccer balls; and
 - b. volleyballs.

2. The following tables identifies what equipment or facilities are available for use to complete the Air Cadet Fitness Programme (ACFP) PO 405:

ACFP ACTIVITY	EQUIPMENTS/FACILITIES	
	AVAILABLE FROM SITE	SQUADRON TO BRING
Push-Ups	Grass Field	Gym mats (recommended)
Shuttle Run	Area marked off with two parallel lines (10 m apart)	Stop-watch, three wooden blocks
Partial Curl-Ups	Grass Field	Gym mats (recommended)
Standing Long Jump	Area marked off with starting line	Measurement stick
50 m Run	Area marked off with two parallel lines (50 m apart)	Stop-watch for three to four runners
Endurance Run	200 m or 400 m marked off area	Stop-watch for three to four runners

The squadron should also be prepared with all the instruction, explications and marking criteria required to complete this activity (reference: A-CR-CCP-266/PT-001, PO 405).

All cadets participating in these activities should be wearing the appropriate clothing (i.e. running shoes mandatory).

AIDES VISUELLES DISPONIBLES SUR LES SITES DE FAMILIARISATION

NIVEAU 1

OREN	OCOM	DESCRIPTION DES AIDES VISUELLES ASSOCIÉES
412 Installations aéronautiques	1	Jeux sur les composantes d'un aérodrome
415 Structures de la cellule	1	Avion miniature Commentaires : l'escadron peut amener et construire des modèles en plastique

NIVEAU 2

OREN	OCOM	DESCRIPTION DES AIDES VISUELLES ASSOCIÉES
414 Principes de vol	1	Coroplaste des 4 forces avec items amovibles
	2	Affiche sur la portance
	3	Acétates sur la traînée
	4	Acétates sur les mouvements axiaux
416 Propulsion	1	Acétate représentant les types de moteur
	2	Coroplaste avec nom des pièces amovibles du moteur
	3	Coroplaste avec items amovibles pour les 4 temps du moteur
	4	Acétates sur les fonctions de l'huile
418 Communications Radio	1	Coroplaste sur l'alphabet phonétique Jeu de cartes aide-mémoire

VISUAL AIDS AVAILABLE FROM THE FAMILIARIZATION SITE

LEVEL 1

PO	EO	DESCRIPTION OF ASSOCIATED VISUAL AIDS
412 Aérodrome facilities	1	Aerodrome identification game
415 Airframes	1	Airplane model Comment: Squadrons are encouraged to bring plastic models to build

LEVEL 2

PO	EO	DESCRIPTION OF ASSOCIATED VISUAL AIDS
414 Principles of flight	1	Poster describing 4 forces (comes with removable items)
	2	Poster describing lift
	3	Acetate describing drag
	4	Acetate showing the axis of movement
416 Propulsion	1	Acetate showing the different types of engines
	2	Poster showing engine components (comes with removable items)
	3	Poster describing the four strokes (comes with removable items)
	4	Acetate describing the characteristics of oil
418 Radio	1	Poster showing the Phonetic Alphabet Memory game

NIVEAU 3

OREN	OCOM	DESCRIPTION DES AIDES VISUELLES ASSOCIÉES
416 Propulsion	1	Coroplaste (tableau de bord) avec instruments amovibles
	2	Acétates sur les systèmes d'alimentation en carburant
	3	Acétate sur le principe de carburation
	4	Affiche représentant le turbocompresseur et le surpresseur
417 Navigation aérienne	1	Coroplaste sur les méthodes de navigation
	2	Coroplaste procédures techniques de navigation aérienne
418 Communications Radio	1	Jeu de cartes aide-mémoire qui couvrent tout l'OREN 418

NIVEAU 4

OREN	OCOM	DESCRIPTION DES AIDES VISUELLES ASSOCIÉES
413 Météorologie	1	Affiche sur la composition de l'atmosphère
	2	Affiche sur les divisions de l'atmosphère
	3	Affiche sur les familles de nuages
	4	Coroplaste sur les types de brouillards
	5	Acétates sur les formes de précipitations
417 Navigation	1	Coroplaste sur les méthodes de navigation
	2	Coroplaste procédures techniques de navigation aérienne

LEVEL 3

PO	EO	DESCRIPTION OF ASSOCIATED VISUAL AIDS
416 Propulsion	1	Poster of instrument panel (comes with removable instruments)
	2	Acetate showing a fuel system
	3	Acetate describing the principle of a carburator
	4	Poster showing a turbocompressor and a supercharger
417 Navigation	1	Poster describing different navigational techniques
	2	Poster describing aerial navigation techniques
418 Radio	1	Memory game covering all of 418

LEVEL 4

PO	EO	DESCRIPTION OF ASSOCIATED VISUAL AIDS
413 Météorologie	1	Poster showing the different composition of the atmosphere
	2	Poster showing the different levels of the atmosphere
	3	Poster showing the different families of clouds
	4	Poster showing the different types of fog
	5	Acetate describing the different types of precipitation
417 Navigation	1	Poster describing different navigational techniques
	2	Posted describing aerial navigation techniques